

LE VOCABULAIRE ISLAMIQUE : MOTS-CLÉS DU LANGAGE THÉOLOGIQUE RELIGIEUX ET POLITIQUE DE L'ISLAM SALAFO-WAHHABITE

Youssef CHIHEB

Rapport de recherche #25

Juillet 2019



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Youssef CHIHEB, directeur de recherche (radicalisation islamiste et mutations du monde arabe) au Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), est un spécialiste reconnu de l'islam politique, de l'islam de France, des problématiques urbaines (quartiers sensibles) et des mutations du monde arabe contemporain.

Docteur en géographie humaine, arabophone, professeur-associé à l'Université Paris XIII-Cité Sorbonne, il participe également aux travaux du laboratoire IRIS/INSERM/CNRS/EHESS (UMR 8156 CNRS 997).

Il a été auparavant expert auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, zone Maghreb et Moyen-Orient), Chargé de mission au Service central du renseignement territorial (SCRT/ministère de l'Intérieur), afin d'assister ce service dans l'analyse de l'évolution de l'islam politique et la compréhension de la radicalisation en France, et formateur à l'École nationale supérieure de Police.

Youssef Chiheb intervient régulièrement dans les médias français, francophones et arabophones (*France 24*, *Al-Arabiya*, *Al-Jazeera*, *CNM*). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles traitant de l'intégration, du communautarisme et de la transition identitaire des Français issus de l'immigration.

PRÉSENTATION	4
1. LE CONTEXTE	5
1.1 L'ISLAM DANS LE MONDE	5
1.2 LES RÉFÉRENCES HISTORIQUES DE L'ISLAM	6
1.3 LE WAHHABISME : CARBURANT IDÉOLOGIQUE DE L'ISLAM RADICAL	7
Les origines du wahhabisme	7
L'expansion du wahhabisme et la réaction ottomane	8
La fin de l'Empire ottoman et l'alliance des Al Saoud avec les Britanniques	9
L'évolution du wahhabisme	10
L'alliance avec les Frères musulmans et les États-Unis	11
L'impact du conflit afghan	12
Les conséquences de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein et de l'intervention américaine	12
La persistance d'une forte influence wahhabite	13
Le rejet du terme « wahhabite » par les Saoudiens	16
Le rejet du wahhabisme par les sunnites	17
L'étonnante impunité saoudienne dans les affaires de terrorisme	17
Le wahhabisme, à l'origine du terrorisme	18
Le Qatar, l'autre État wahhabite	19
2. LE VOCABULAIRE	20
2.1 LES MOTS-CLÉS DE L'ISLAM	20
2.2 THÉOLOGIE : LE LANGAGE RELIGIEUX DE L'ISLAM	21
2.3 LES COURANTS ET DOCTRINES INTERNES À L'ISLAM	24
2.4 LES RÉFÉRENCES DE L'ISLAM POLITIQUE	26
2.5 LES PRÉCEPTES DE L'ISLAM	28
2.6 LE RÉFÉRENTIEL JURIDIQUE MODÉLISÉ DES SALAFISTES	28
2.7 LES CERCLES D'ORGANISATION DES SALAFISTES	29
2.8 VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DES SALAFISTES	30
2.9 LA LITTÉRATURE DE BASE DES SALAFISTES	30
2.10 LE LANGAGE MÉTAPHYSIQUE DES JIHADISTES	31
2.11 LITTÉRATURE AYANT UN INTÉRÊT FORT POUR LES JIHADISTES	32
2.12 LE LANGAGE DES SIGNES	33
2.13 LA RÉFÉRENCE AU DIVIN ET AUX SYMBOLES	33
2.14 LA RÉFÉRENCE À L'HISTOIRE ET À LA MYTHOLOGIE ISLAMIQUE	33
2.15 LES NOMS DES MOSQUÉES EN FRANCE : UNE SIGNIFICATION HISTORIQUE, POLITIQUE OU RELIGIEUSE	34

PRÉSENTATION

Ce glossaire du vocabulaire islamique a été constitué à partir de termes recensés par les antennes départementales du Service central du renseignement territorial (SCRT). Tous ses mots proviennent des milliers de notes des policiers chargés de la surveillance des milieux islamistes radicaux dans toute la France. En effet, le plus souvent, les forces de l'ordre ne perçoivent pas ou ne comprennent pas ces mots à la signification polysémique.

Ces termes font parfois référence à des faits historiques, d'autres sont imaginés ou surdimensionnés. Tous les récits développés et les concepts auxquels il est fait référence dans ces milieux constituent un registre épistémologique élaboré par les musulmans et/ou les islamistes eux-mêmes. C'est pourquoi il est apparu nécessaire de proposer une définition de ces mots ou concepts largement utilisés par les prédicateurs extrémistes des diverses mouvances islamistes (wahhabites, salafistes, Frères musulmans, jihadistes).

Afin de permettre une meilleure appropriation du « langage islamique » par les opérateurs des services de renseignement, des définitions simples ont été retenues. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la langue du Coran et des récits du prophète est souvent basée sur la métaphore, d'où la complexité et l'élasticité de l'interprétation.

L'intérêt de ce glossaire est de permettre à ses utilisateurs de s'approprier, non seulement un champ sémantique historique, mais surtout un mode de pensée, en les aidant à décrypter le signifiant sémantique du signifié métaphorique. Cette démarche a également pour but d'aider analystes et opérationnels à comprendre comment se construit une pensée « islamiste » et avec quels matériaux et quels référentiels s'alimente une « radicalisation ».

Ce document inédit, le premier en français produit à partir d'un matériau sémantique utilisé par les salafistes et les djihadistes, sera d'une grande utilité pour les membres du SCRT, de la gendarmerie, du renseignement pénitentiaire et de la DGSI, qui suivent au quotidien les phénomènes de radicalisation et de terrorisme, mais aussi pour les autres services de sécurité francophones confrontés à ces défis, ainsi qu'aux services sociaux et administrations cherchant à détecter les dérives radicales de certains individus auxquels ils ont à faire.

1. LE CONTEXTE

1.1 L'ISLAM DANS LE MONDE

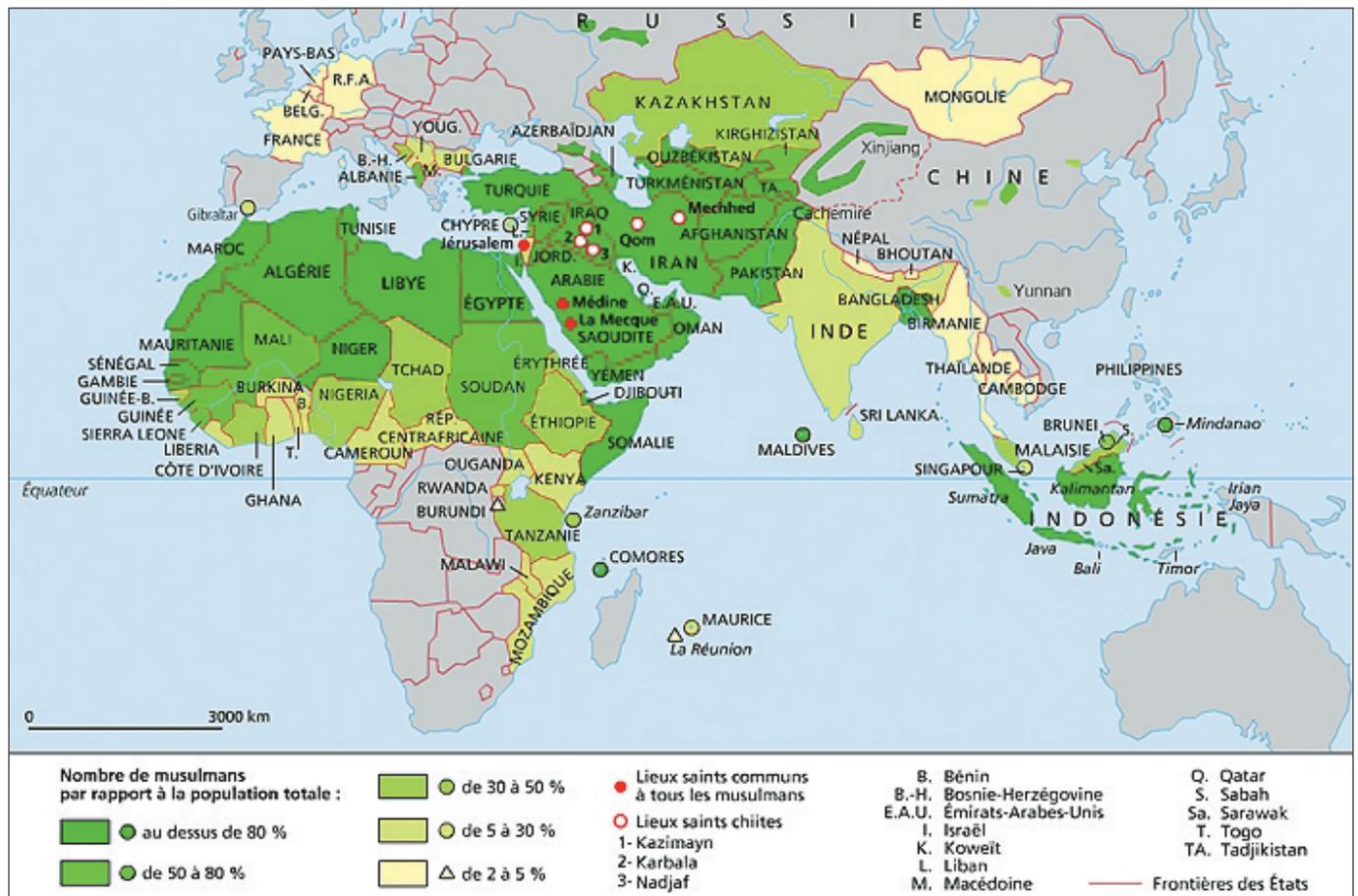
La population musulmane est actuellement de l'ordre de 1,8 milliard d'individus d'après le *Pew Research Center*², soit 24 % de la population mondiale³. Sa présence hors du monde arabe s'explique par les migrations, le regroupement communautaire et le prosélytisme. Selon ce Think Tank, l'islam deviendrait la première religion mondiale à l'horizon 2060, devant le christianisme. Les populations musulmanes sont en effet aujourd'hui celles ayant la plus forte croissance démographique.

Les musulmans sont actuellement présents dans la presque totalité du globe, mais leur implantation originelle et majoritaire se concentre dans une large zone qui s'étend, d'est en ouest, de l'Indonésie au Sénégal, soit une extension de 18 000 kilomètres environ.

L'islam est la seule religion dont le nom figure dans la désignation officielle de plusieurs États qui ont adopté la dénomination de « République islamique ». Il s'agit alors officiellement de la religion d'État. Toutefois, ces républiques ne sont pas les seules à accorder un statut de premier plan à l'islam. D'autres États mélangent le droit religieux - comme la *Moudawana*⁴ au Maroc - avec le droit des anciens pays colonisateurs.

Il se produit souvent une confusion entre Arabes et musulmans, principalement à cause de deux facteurs : l'origine arabe de l'islam et la place centrale qu'occupe la langue arabe dans cette religion. Il y a environ 422 millions d'Arabes dans le monde, dont la grande majorité est musulmane. En réalité, seulement 20 % des musulmans vivent dans le monde arabe. Un cinquième de ceux-ci est situé en Afrique subsaharienne.

Les musulmans dans le monde¹



¹ Atlas géopolitique du monde, IRIS, Paris, 2014

² Cf. <http://www.pewresearch.org> et <http://www.pewforum.org>

³ A noter que d'autres sources indiquent des chiffres assez différents, car ce total ne prend en compte que les pays à composition majoritairement musulmane.

⁴ La Moudawana, ou Code du statut personnel marocain, est le droit d'une famille marocaine codifié en 1958 sous le règne du roi Mohammed V. Ce code a été amendé une première fois en 1993 par Hassan II, puis révisé en février 2004 par le Parlement marocain et promulgué par le roi Mohammed VI le 10 octobre 2004.

La plus grande partie des musulmans vit en Asie (62 %) notamment en Indonésie et en Inde. D'importantes communautés existent également au Bangladesh, en Afghanistan, au Pakistan, en Iran et en Chine, mais aussi, en Europe, dans l'ex-Union Soviétique et en Amérique du Sud. On recense 3,3 millions de musulmans aux États-Unis (soit 1 % de la population américaine) et le nombre de musulmans en France, objet de

tous les fantasmes, est estimé entre 5 et 6 millions (chiffres cités par le ministère de l'Intérieur chargé des Cultes¹), soit entre 6,7 et 9 % de la population en 2012. D'autres, comme Michèle Tribalat démographe à l'INED, avancent le chiffre de 3,7 millions personnes de confession musulmane – ou assimilées comme telles –, soit 5,6 % environ de la population française.

1.2 LES RÉFÉRENCES HISTORIQUES DE L'ISLAM

L'histoire de l'évolution de l'islam depuis l'avènement de Mahomet jusqu'à nos jours peut être résumée, de manière chronologique, comme suit :

- L'Arabie préislamique : une organisation tribale, polythéiste et enclavée dans la péninsule d'Arabie avec une présence résiduelle du judaïsme.
- L'islam prophétique (612-621), dit islam mecquois. Durant cette période, Mahomet reçut ses premières « révélations » et l'islam fut une religion clandestine limitée à quelques centaines de convertis, réplique des deux religions monothéistes (judaïsme et christianisme).
- L'islam politique (622-632), dit islam médinois. La communauté musulmane s'organisa alors en un État rudimentaire avec à sa tête Mahomet comme chef de guerre, chef spirituel et « leader politique ». Ce fut l'époque des guerres contre les mécréants intra-Arabie.
- L'islam califal (632-661), avec la succession du premier calife Abou Baker et ses trois successeurs, qui ont été tous assassinés (Omar, Othman et Ali).
- L'islam dynastique des Omeyyades (661-750) avec le transfert de la capitale de Médine vers Damas. Ce fut l'émergence de l'État omeyyade et le début de l'expansion territoriale allant du golfe à l'Atlantique et à l'Espagne.
- L'islam dynastique des Abbassides (750-1258) avec le transfert de la capitale de Damas à Bagdad. L'État abbasside incarnait alors l'apogée de l'islam politique et territorial en la personne du calife Haroun Ar Rachid (contemporain de Charlemagne).

À noter que les deux États dynastiques (Omeyyades et Abbassides) ont utilisé l'islam, non pas comme religion, mais comme vecteur d'expansion et d'hégémonie dans le monde.

- L'islam des Lumières, en Andalousie (711-1492), fut la période d'un autre islam, tolérant et cohabitant avec les autres religions. Les intellectuels, les philosophes et les artistes musulmans ont fait de cette enclave musulmane en terre européenne, un havre de paix, de prospérité et de rayonnement jusqu'à la chute de Grenade en 1492 et l'expulsion par la reine Isabelle des musulmans et des juifs d'Espagne vers le Maghreb, notamment vers le Maroc.
- L'islam décadent et territorialement éclaté (1492-1517), faute d'État central. Le monde musulman est alors éclaté

en petits émirats et dynasties où règnent anarchie, cruauté et vide politique.

- L'islam désarabisé et sous tutelle turque (1517-1924) est un tournant dans l'histoire de l'islam jusqu'alors dominé par les Arabes. L'État ottoman tenta d'unifier d'abord les territoires musulmans, sans modifier les pratiques, les rites et les mouvances islamiques.
 - L'islam wahhabite en Arabie saoudite (1740-1792). Dans une Arabie semi-musulmane, semi « mécréante » où la vénération des Saints et les pratiques païennes li des Bédouins s'étaient propagées, le prédicateur Mohamed Ibn Abdelwahhab se lança dans une « croisade » contre les dérives et pratiques qui portaient atteinte à l'unicité de Dieu, en accord avec les autorités ottomanes et les premiers Al-Saoud.
 - L'islam dans une république révolutionnaire (1979-2019). Porté par l'imam Khomeiny et le courant chiite, l'Iran fut le deuxième État théologique reconnu par la communauté internationale, après l'Arabie saoudite, premier État théologique sunnite.
 - L'islam jihadiste et non étatique (1988-2019), porté par des organisations armées prônant le jihad contre l'Occident (GIA, GSPC, Al-Qaïda, AQMI, etc.) et contre les régimes considérés comme "despotiques".
 - L'islam et le califat jihadiste (2011-2019) porté par l'organisation État islamique du Cham et d'Irak (Daech). C'est la première organisation qui a disposé d'un socle territorial, d'une organisation administrative, et d'un État rudimentaire basé sur l'application violente de la charia.
 - L'islam invertébré, incarné par les Frères musulmans (1928-2019) et leur leader Hassan Al-Banna, le grand-père du prédicateur Tarik Ramadan. Ce mouvement ne prône pas la violence, mais pénètre les rouages des États pour s'emparer du pouvoir. Les Frères musulmans sont présents au plus haut niveau de plusieurs États (Qatar, Égypte, Tunisie, Maroc, Turquie, Mauritanie, Soudan).
- Par ailleurs, plusieurs pays musulmans ont construit des systèmes politiques fondés sur leur interprétation de l'islam pour asseoir leur régime.
- L'Iran, avec le chiisme, les ayatollah et les Gardiens de la révolution (pasdaran).

¹ www.journaldumusulman.fr, juin 2012.

- L'Arabie saoudite, avec le wahhabisme et en vertu de son statut de gardienne des deux lieux saints de l'islam sunnite.
- L'Égypte, pays gardien du dogme sunnite à travers l'université d'Al-Azhar et qui lutte contre la menace des Frères musulmans.
- La Syrie, où les Alaouites, descendants de l'imam martyr Ali, gardien du chiisme au sein du monde arabe, dominent un pays à majorité sunnite.
- Le Maroc, où les sultans et rois du Maroc sont investis de la fonction sensible de commandeurs des croyants.
- Le Sahel, qui est marqué par un islam d'État soufiste confrérique et est confronté depuis une dizaine d'années, aux mouvances jihadistes extrémistes (AQMI, Al-Mourabitoune, Boko Haram...).

1.3 LE WAHHABISME : CARBURANT IDÉOLOGIQUE DE L'ISLAM RADICAL

Le wahhabisme ou *Dawa Al Wahhabiya* est un mouvement de réforme se réclamant de l'islam sunnite hanbalite prônant « *un retour aux pratiques en vigueur dans la communauté musulmane du prophète Mahomet et de ses premiers successeurs ou califes* ». Le prédicateur et théologien Mohamed Ibn Abdelwahhab (1703-1792) est considéré comme le fondateur de ce mouvement vers 1740. Il s'allie avec Mohamed Ibn Saoud, le fondateur de la dynastie saoudienne, vers 1744-1745, alliance qui perdure encore aujourd'hui entre la famille de ses descendants, les Al Cheikh, et la dynastie Al Saoud. L'un des principes centraux du wahhabisme est l'unicité de Dieu et l'interdiction de toutes autres formes d'association d'êtres ou d'objets avec Dieu, à l'image du « culte des saints », considérée comme une forme de polythéisme (*chirk*).

Le wahhabisme est aujourd'hui la religion officielle en Arabie saoudite et, sous une forme atténuée, au Qatar. Toutefois, les officiels saoudiens récusent l'utilisation de ce terme : la doctrine qu'ils suivent est selon eux évolutive, contrairement à la doctrine wahhabite qui enseigne qu'une seule interprétation

des textes religieux est possible et qu'il n'y aurait donc pas de place pour un pluralisme islamique.

Les estimations du nombre d'adhérents au wahhabisme varient selon les sources. Mehrdad Izady¹ avance le chiffre de moins de 5 millions de wahhabites dans la seule région du golfe Persique (contre 28,5 millions de sunnites et 89 millions de chiites). Cette idéologie a commencé à se répandre à l'étranger à partir des années 1970, notamment grâce aux fonds dont a pu bénéficier l'Arabie saoudite grâce à l'augmentation de ses revenus issus de l'exploitation des hydrocarbures, conséquence des chocs pétroliers de 1973 et de 1979. Le wahhabisme a été accusé d'être une des sources du terrorisme islamique, ou tout au moins d'inspirer l'idéologie salafiste jihadiste embrassée par Al-Qaïda et Daesh. Dans l'usage contemporain, wahhabisme et salafisme sont souvent considérés comme des termes synonymes pour désigner des mouvements d'origine différente ayant fusionné dans les années 1960.

Les origines du wahhabisme

Le fondateur du mouvement, Mohamed Ibn Abdelwahhab, est probablement né en 1703 dans la tribu sédentaire des Banou Tamim à Ouyayna, un village de la région centrale du Najd, dans l'actuelle Arabie saoudite, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Riyad, alors situé hors de l'espace ottoman. Il a étudié à Bassora en Irak actuel, puis à La Mecque et à Médine alors qu'il effectuait le pèlerinage (*Hajj*).

Après ses études et une expatriation à Bagdad puis à Isbahan, le jeune homme rentre dans son village. Devenu puritain et prônant une stricte application de l'islam, il se met à prêcher auprès des habitants. Son intégrisme est mal perçu et il se voit obligé de quitter les lieux après avoir ordonné l'exécution publique par lapidation d'une femme adultère. Il se rend alors dans l'oasis de Dariya, situé à une demi-journée de marche, au sud. Là, l'émir local, Mohamed Ibn Saoud,

s'intéresse à son discours et conclut avec lui un pacte, en 1744 ou 1745, qu'il scelle en lui donnant sa fille en mariage.

Comme l'explique Mohamed El Alaoui², islamologue à l'université de Rabat-agdal au Maroc, selon les termes de ce pacte, l'islam professé par Mohamed Ibn Abdelwahhab sera suivi par Mohamed Ibn Saoud et son peuple, qui propageront les doctrines de la Da'wa Al Wahhabiyya ; en retour Abdelwahhab soutiendra « *le dirigeant, en fournissant gloire et puissance à celui qui a défendu son message* ». Mohamed Ibn Abdelwahhab a promis également à Ibn Saoud qu'il « *régnera, par ce moyen, sur les terres et les hommes* ». Ibn Saoud abolirait la zakat sur les récoltes locales et, en retour, Dieu le dédommagerait avec le butin des conquêtes et la zakat correspondante « *qui excéderait celle à laquelle il renonce*³ ».

¹ www.wikipedia.org. Michael Mehrdad Izady, né en 1963, est un essayiste spécialiste du Grand Moyen-Orient et des Kurdes.

² Mohamed El Alaoui *L'Etat wahhabite en Arabie Saoudite face au printemps arabe*, Edition Al Houda, Rabat, 2013

³ *Ibid.*

Grâce à son étude de la jurisprudence de l'école de droit hanbalite - ainsi que celle des enseignements du théologien médiéval Ibn Taymiyya¹ de l'école d'Ahmed ibn Hanbal-, Abdelwahhab va élaborer une idéologie permettant la domination des Al Saoud sur les tribus arabes voisines en leur donnant une légitimité religieuse. Grâce aux prêches et prédication du cheikh, ainsi qu'à l'autorité et à la puissance du prince, ils réussirent ensemble à unifier les tribus d'Arabie, ce qui permit à Mohamed Ibn Saoud de devenir l'imam du premier État saoudien et de transmettre cette fonction à ses descendants².

Selon la plupart des sources, Mohamed Ibn Abdelwahhab aurait déclaré le jihad contre les tribus voisines pour éradiquer les pratiques d'intercession liées au culte des saints, comme celles de visite des tombes et de mosquées spéciales, qu'il croyait être l'œuvre des idolâtres et des mécréants. Selon Natana De Long-Bas³, Mohamed Ibn Abdelwahhab aurait exhorté les Al-Saoud à combattre tous ceux qu'il percevait comme des incroyants, se contentant de prêcher et de persuader plutôt que participer aux combats. Ce serait seulement après la mort de Mohamed Ibn Saoud en 1765 que, selon De Long-Bas, son fils et successeur, Abdel Aziz Ibn Mohamed, recourut à l'approche « convertir ou mourir » pour élargir son domaine, lorsque les wahhabites eurent développé adopté les idées d'excommunication (*Takfir*) d'Ibn Taymiyya qui permettent au musulman d'auto-procéder à l'excommunication de quiconque ne suit pas la loi islamique. Abdel Aziz Ibn Mohamed y eut recours afin de justifier sa belligérance contre les chérifs musulmans du Hedjaz. Ses conquêtes s'étendirent à toute la péninsule arabique jusqu'à La Mecque et Médine, au début du XIXe siècle.

L'expansion du wahhabisme et la réaction ottomane

L'Empire ottoman s'inquiète rapidement de l'ampleur du mouvement et de la menace qu'il fait peser sur son pouvoir. À la suite du pillage et de la profanation, par les wahhabites, des villes saintes de Karbala (1801), de La Mecque et de Médine (1803-1806), le sultan Mahmoud II ordonne au khédivé (vice-roi) d'Égypte Méhémet Ali Pacha d'envoyer une armée en Arabie pour détruire cette dissidence. Celui-ci nomme son fils, Ahmed Toussoune Pacha (1793-1816), âgé de 17 ans, général commandant la première expédition militaire, qui quitte le port de Suez le 3 septembre 1811 et

Une des attaques les plus notables et les plus controversées des Al Saoud eut lieu à Karbala en 1802. Là, selon un chroniqueur wahhabite Othman Ibn Abdou Ibn Bachir, « les musulmans » - comme les wahhabites aimaient à se définir eux-mêmes - ne ressentaient nullement le besoin de respecter les autres croyants, au point qu'ils ne les considéraient même pas musulmans : « ils ont escaladé les murs, sont entrés dans la ville et ont tué la majorité de ses habitants dans les marchés et dans leurs maisons. Ils ont détruit le dôme placé sur la tombe de Al Hussein [et ont pris] tout ce qu'ils ont trouvé à l'intérieur du dôme et ses environs : la grille entourant le tombeau qui était incrustée d'émeraudes, de rubis et d'autres bijoux, toutes sortes de biens, des armes, des vêtements, des tapis, de l'or, de l'argent, de précieux exemplaires du Coran⁴ ». De même, à Taëf, au Hedjaz, en 1803, les wahhabites massacrèrent la population masculine et réduisirent en esclavage les femmes et les enfants de la ville.

Mohamed Ibn Abdelwahhab mourut 1792 à Médine et fut enterré au cimetière Al Baqi. Charles Saint-Prot⁵ le présente comme le précurseur du réformisme salafiste, idéologie qui se développera avec Jamal Al Dine Al Afghani, Mohamed Abdou, Mohammed Rachid Rida et Abdel Ar Rahman al Kawakibi à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Au XXe siècle, le wahhabisme est devenu la religion officielle du royaume saoudien. L'alliance entre la *Daâwa* wahhabite et la famille Al Saoud perdure ainsi depuis plus de deux siècles et demi, ayant survécu aux défaites et aux effondrements. Les deux familles se sont mariées à plusieurs reprises au cours des siècles et dans l'actuelle Arabie saoudite, le ministre du Culte est toujours un membre de la famille de Al Cheikh, c'est-à-dire un descendant de Mohamed Ibn Abdelwahhab.

s'empare du port de Yanbu la même année, de Médine en 1812 et de La Mecque en 1813.

La deuxième expédition se déroula entre 1813 et 1815. Durant cette campagne, Méhémet Ali Pacha accomplit le pèlerinage (*Hajj*) et supervisa les opérations militaires conduites par son fils Toussoune. Le troisième leader du clan Al Saoud, Ibn Abdelaziz Ibn Mohamed fut tué sous les murs de Ta'ëf en décembre 1814 et le pouvoir passa aux mains de son oncle Abdallah, car aucun de ses douze fils n'était de taille à le remplacer. Mais les wahhabites ne purent résister à l'offensive

¹ Taqi Eddine Ahmad Ibn Taymiyya, (né en 1263 à Harran en Turquie et mort en 1328 à Damas, Syrie) est un théologien et un juriste musulman traditionaliste du VIIIe siècle, influent au sein du Madhab hanbalite. Son époque est marquée par les conflits entre Mamelouks et Mongols et il tente d'organiser le djihad contre ces derniers qu'il accuse de mécréance.

² Une explication de la fondation du wahhabisme, largement diffusée, mais peu crédible, est donnée dans le livre *Mémoires de Hempher, espion britannique au Moyen-Orient*. Celui-ci avance qu'un agent britannique nommé Hempher serait responsable de la création du wahhabisme. Dans ses « mémoires », Hempher corrompt Mohamed Ibn Abdelwahhab, le manipulant pour qu'il prêche son interprétation de l'islam dans le but de semer la discorde et la désunion entre les musulmans, de sorte que : « Nous, le peuple anglais, puissions vivre dans le bien-être et le luxe ».

³ Natana de Long-Bas, *Islam wahhabite*, Editions Erick Bonnier, 2016. Traduit de l'anglais par Lyes si Zoubir, disponible en version ebook : [lalibrairie.com.livres/islam-wahhabite](http://lalibrairie.com/livres/islam-wahhabite).

⁴ Othman Ibn Abdou Ibn Bachir (chroniqueur wahhabite), *Cahiers et chroniques de Médine, 1985*, traduit de l'arabe par Youssef Chiheb.

⁵ Charles Saint-Prot, *Islam : l'avenir de la tradition entre révolution et occidentalisation*, Editions du Rocher, Paris, 2008.

ottomane et furent vaincus à Koulakh, le 10 janvier 1815. Abdallah Ibn Saoud déposa les armes et accepta un humiliant traité, mais réussit à conserver le Najd et sa capitale Dariya.

Une troisième expédition égyptienne eut lieu en Arabie en 1816, commandée par Ibrahim Pacha, autre fils du Khédive. Après une campagne très difficile, l'armée égyptienne détruisit Dariya, la capitale des Al Saoud, le 3 septembre 1818. Elle captura l'imam Souleymane, petit-fils de Mohamed Ibn Abdelwahhab, qui fut fusillé, et Abdallah Ibn Saoud Ibn Abdelaziz, qui fut envoyé au sultan Mahmoud II. Ce dernier le fit décapiter et exposa son corps sur la place publique, à Istanbul. L'Empire ottoman interdit le leadership politique et religieux de l'Émirat, à défaut de parvenir à éradiquer non seulement la Maison des Al Saoud, mais également la Da'wa wahhabite. Toutefois certains membres de la famille Al Saoud réussirent à fuir vers d'autres régions de l'Arabie.

L'imam Tourki Ibn Abdelaziz Al Saoud réussit à créer en 1824 le deuxième État wahhabite avec Riyad pour capitale. Mais après plusieurs décennies, la famille rivale des Al Rachid profita des luttes fratricides au sein du clan Al Saoud pour mettre fin à cet État

et s'emparer du pouvoir à Riyad, avec l'aide des Turcs, en 1892. A noter qu'un autre, État saoudien, plus modeste, l'Émirat du Najd, a existé de 1819 à 1891. Situé au cœur du désert saoudien, le wahhabisme y fut protégé des nouvelles campagnes ottomanes ou égyptiennes par sa situation reculée l'absence de moyens de communication et de transport pour l'atteindre.

Dans les années 1880, la doctrine wahhabite devint la religion des habitants du Najd. A l'époque, des observateurs assimilaient le wahhabisme à un pharisaïsme (piété ostentatoire, mais sans conviction) : les ablutions étaient souvent remplacées par le Tayammoum (ablutions sèches), les fidèles ne se déchaussaient pas systématiquement en pénétrant dans les mosquées et se préoccupaient peu de leur posture durant la prière. Ils notaient en outre que les sermons (Khoutbas) étaient dépourvus de références aux personnages illustres de l'islam, à l'exception du prophète Mahomet, mais que son nom n'était pas accompagné des éloges auxquels le reste des musulmans est habitué ailleurs. Les wahhabites étaient alors surtout connus par les autres musulmans comme interdisant la consommation de tabac avec la plus grande fermeté.

La fin de l'Empire ottoman et l'alliance des Al Saoud avec les Britanniques

Au début du XXe siècle, l'empire britannique, qui voulait mettre un terme à la suprématie de l'Empire ottoman sur la région, instrumentalisa les Bédouins à des fins géopolitiques. En 1901, Abdelaziz Ibn Abderrahmane Ibn Fayçal Al Saoud - de la cinquième génération des descendants de Mohamed Ibn Saoud -, réfugié au Koweït, lança une campagne militaire pour refonder un État saoudien. En 1902, il reconquit Riyad, puis tout le Najd entre 1902 et 1912, avant d'arracher le Hijaz et de prendre possession de La Mecque le 14 octobre 1924, de Médine le 5 décembre de la même année, de Djeddah le 23 décembre 1925, pour finalement fonder les royaumes du Hedjaz le 29 août 1926 et du Najd en mai 1927. Le 23 septembre 1932, il réunit ses conquêtes pour créer le troisième Royaume d'Arabie saoudite sur une grande partie de la péninsule arabique, après l'effondrement de l'Empire ottoman. En 1934, le traité de Taëf apporta au royaume les trois provinces yéménites de l'Asir, de Najran et de Jizan. Mais ce résultat, qui redonne un État aux Saoud et à l'islam prêché par Mohamed Ibn Abdelwahhab, n'a pas été obtenu sans effusion de sang : 500 000 morts, 40 000 exécutions publiques et 350 000 amputations ont eu lieu entre 1901 et 1932, selon certaines estimations.

Sous le règne d'Abdelaziz (1850-1928), les considérations politiques l'emportent sur l'orthodoxie religieuse souhaitée par les wahhabites les plus pieux. Le royaume d'Ibn Saoud s'étendant désormais en zones chiites (Al-Hassa, conquis en 1913) et sunnites de diverses obédiences (Hijaz, conquis entre 1924 et 1925), les wahhabites pressent le monarque de procéder à la conversion forcée des chiites et à l'éradi-

cation de ce qu'ils voyaient comme de l'idolâtrie. Ibn Saoud refusa, optant pour une « une approche plus détendue ». Dans la région d'Al Hassa, les tentatives pour stopper l'observance des fêtes religieuses chiites et remplacer l'enseignement et l'exhortation des imams chiites par les wahhabites, ne durèrent qu'un an. À La Mecque et à Djeddah (Hedjaz) l'interdiction du tabac, de l'alcool, des jeux de cartes et de la musique via phonographe, étaient plus souples que dans le Najd. Passant outre les objections des oulémas wahhabites, Ibn Saoud permit également la conduite automobile et la présence de chiites au *hajj*.

Ibn Saoud donna toutefois le contrôle des institutions religieuses aux oulémas wahhabites qui purent alors exercer leur juridiction sur un territoire considérable. Leurs idées vont ainsi être à l'origine des règles et des lois concernant les affaires sociales et vont façonner les politiques judiciaires et éducatives du royaume saoudien.

Lors de l'effondrement de l'Empire ottoman (1924), les Al Saoud consolidèrent leur pouvoir sous la tutelle de l'Empire britannique, nouvelle grande puissance de la région. Ils adoptèrent la technologie moderne, acceptèrent l'établissement d'un cadre administratif gouvernemental simple et la signature d'une concession pétrolière avec les États-Unis. Les oulémas wahhabites contestèrent certaines de ces concessions, mais leurs protestations furent rapidement étouffées. Ils émirent même une fatwa affirmant que « seul le souverain peut déclarer le jihad », une violation de l'enseignement de Mohamed Ibn Abdelwahhab selon De Long-Bas.

Toutefois, sur le plan religieux, le recours à la force par la Comanderie du bien et l'interdiction du mal¹, comme la stricte observance de la prière et la séparation des sexes, se développèrent au cours du deuxième émirat saoudien ; et en 1926, un Comité pour la promotion de la vertu et la prévention du vice fut fondé à La Mecque. Mais cela n'était pas suffisant pour certains.

L'influence britannique, provoquant le « relâchement » du régime, les guerriers wahhabites qui avaient fait allégeance aux monarques de la dynastie Al Saoud, organisèrent une

grande mutinerie en 1936. Le roi Abdelaziz vainquit les Ikhwan² mutins et les Bédouins qui s'opposaient à son « introduction de certaines innovations technologiques telles que les téléphones, les voitures, et le télégraphe » et l'« envoi de son fils dans un pays de mécréants (Égypte)³ ». L'Empire britannique soutint Abdelaziz, et quand les Ikhwanes attaquèrent les protectorats britanniques de Transjordanie, d'Irak et du Koweït, dans la suite du jihad commencé pour étendre le domaine wahhabite, le roi saoudien leur livra un combat sans merci, en tuant des centaines avant que les mutins ne se rendent en 1929.

L'évolution du wahhabisme

Avant Abdelaziz Ibn Abderrahmane Al Saoud, pendant la majeure partie de la seconde moitié du XIXe siècle, une forte aversion aux « idolâtres » - c'est-à-dire la plupart du monde musulman - existait dans les contrées converties au wahhabisme. Tout contact volontaire avec les « idolâtres » était considéré par les théologiens wahhabites comme un péché et ceux qui appréciaient leur compagnie et approuvaient leur vision de la religion se voyaient accuser de mécréance. En conséquence, les voyages en dehors du Najd pour se rendre sur les terres ottomanes furent étroitement contrôlés, sinon complètement interdits.

Au cours de son histoire, le wahhabisme est devenu toutefois plus conciliant avec le monde extérieur. À la fin du XIXe siècle, les wahhabites ont finalement découvert des musulmans avec des croyances similaires aux leurs : Ahl Al Hadith en Inde et les réformistes dans les États arabes, notamment Mahmoud Sahiri Al Aloussi à Bagdad. Réformistes et wahhabites partageaient un intérêt commun pour la pensée d'Ibn Taymiya, l'admissibilité de l'Ijtihad, et la nécessité de purifier les pratiques culturelles de l'innovation⁴. Dans les années 1920, Rachid Rida⁵, un salafiste dont le journal Al-Manar était largement lu dans le monde musulman, publia une Anthologie de traités wahhabites et un livre faisant l'éloge d'Ibn Saoud comme « le sauveur de la Haramayne [les deux villes saintes] et un praticien de l'authentique loi islamique⁶ ».

Dans une tentative « pour rejoindre le courant musulman dominant (comprendre le sunnisme) et pour effacer la réputation de sectarisme extrême associée aux Ikhwan⁷ », en

1926, Ibn Saoud convoqua un congrès de représentants des gouvernements musulmans et des associations populaires. Cette rencontre ne permit toutefois pas d'aplanir les divergences théologiques.

Au début des années 1950, les pressions des Américains sur Ibn Saoud pour contrôler les régions du Hedjaz et de l'oasis d'Al-Hassa « à l'exception du cœur du pays wahhabite », firent disparaître la frontière entre le pays wahhabite et la « terre d'idolâtrie », c'est-à-dire le monde extérieur.

Un courant politique majeur se développait à cette époque dans la région : le nationalisme laïc, qui, avec Jamal Abdel Nasser⁸, déferlait sur le monde arabe. Pour lutter contre ce phénomène, la Daâwa wahhabite s'associa étroitement aux initiatives de la politique étrangère saoudienne. En mai 1962, une conférence organisée à La Mecque par des Saoudiens discuta des moyens de lutter contre la laïcité et le socialisme. Dans son prolongement, la Ligue islamique mondiale fut établie, pour propager l'islam et « repousser les tendances et les dogmes hostiles », la Ligue ouvrit des succursales dans le monde entier. Elle développa une association plus étroite entre les wahhabites et les salafistes, et fit cause commune avec la Renaissance islamique des Frères musulmans, Ahl Al Hadith et la Jamâa Al Islamiya. Tous combattaient le soufisme et les pratiques religieuses « innovantes » et rejetaient l'Occident et les Occidentaux « qui étaient si délétères pour la piété et les valeurs musulmanes »⁹. Des missionnaires furent envoyés en Afrique de l'Ouest où la Ligue fonda des écoles, distribua de la littérature confession-

¹ Principe fondateur du premier califat ou Etat Islamique durant le règne des quatre califes à Médine.

² En référence aux frères wahhabites mutins. A ne pas confondre avec les Frères musulmans.

³ Abdel Aziz Ibn Al Baz, Histoire du royaume des Al Saoud, éditions Al Madina Al Mounawarrâh, 1978.

⁴ Les wahhabites menaient une guerre impitoyable contre le courant des Moutazilites (rationalistes) et contre tous les courants de la pensée islamique interprétant les textes autrement que selon la méthode de Mohamed Ibn Abdelwahhab.

⁵ Rachid Rida est l'un des représentants les plus distingués du réformisme musulman avec Mohamed Abdou et Jamal Eddine Al Afghani. Il connaît toutefois un parcours différent.

⁶ Abdel Aziz Ibn Al Baz, op. cit.

⁷ Ibid.

⁸ Jamal Abdel Nasser Hussein (1918-1970) fut le second président de la République d'Égypte de 1956 à sa mort. Après une carrière militaire, il organisa en 1952 le renversement de la monarchie et accéda au pouvoir.

⁹ Rachid Zargawi, La guerre fratricide entre mouvances islamiques, éditions Al Fajr, Le Caire, 1990.

nelle et offrit des bourses pour attirer les musulmans africains dans les universités religieuses saoudiennes. Une des

conséquences fût la création de la Société Izala¹ qui combattit le soufisme au Nigeria, au Tchad, au Niger et au Cameroun.

L'alliance avec les Frères musulmans et les Etats-Unis

Un événement qui eut un grand impact sur le wahhabisme en Arabie saoudite fut l'infiltration et la prise de contrôle du mouvement de renaissance transnationaliste, composé de milliers de musulmans pieux, d'arabes islamistes et de Frères musulmans ayant fui l'Égypte suite à la répression de Nasser contre leur mouvement² pour aider l'encadrement du nouveau système éducatif du Royaume, dont la population était en grande partie analphabète

Mais l'idéologie islamiste des Frères musulmans différait du wahhabisme lequel était plus conservateur en ce qu'il prêchait l'obéissance au Roi. La confrérie promouvait ce que Robert Lacey a appelé « des concepts de promotion du changement » comme la justice sociale et l'anticolonialisme, ce qui constituait une divergence avec les valeurs wahhabites dont les étudiants saoudiens étaient abreuvés dès l'enfance. Aussi, les Frères musulmans furent sommés par le clergé et le gouvernement saoudiens de ne pas faire du prosélytisme et de ne pas s'impliquer dans les questions doctrinales religieuses dans le Royaume. Toutefois, ils parvinrent néanmoins à « prendre le contrôle » de la vie intellectuelle de l'Arabie saoudite « en publiant des livres et en participant à des cercles de discussion et salons organisés par les princes ». Avec le temps, ils accédèrent aux postes les plus importants dans les ministères-clés et influencèrent les programmes de l'éducation nationale. L'Université islamique de Médine, créée en 1961 pour former, pour la plupart des non-saoudiens, instrument majeur du prosélytisme wahhabite, devint un refuge pour les Frères musulmans en provenance d'Égypte. Les idées des Frères se diffusèrent finalement dans tout le royaume et eurent un grand impact sur le wahhabisme – même si les observateurs divergent quant à savoir si ce fut pour le « saper » ou « se mixer » avec lui.

Après la disparition du Califat en 1924, la conquête du pouvoir

en 1932 et la mise en exploitation des gisements pétrolifères d'Arabie à partir de mars 1938, la famille Saoud et les wahhabites prirent leur essor, sous la protection des Etats-Unis, suite au pacte «Pétrole contre protection» qui fut conclu sur le croiseur *USS Quincy* le 14 février 1945 entre le roi Abdelaziz Ibn Abderrahmane Ibn Fayçal Al Saoud et le président des États-Unis, Franklin Delano Roosevelt. Ce pacte assurait la protection militaire du régime des Saoud par les États-Unis en échange du pétrole. Ainsi, le wahhabisme se développa grâce à l'apport des pétrodollars et à la protection militaire américaine. Dès lors, la propagation de l'idéologie wahhabite à l'extérieur du royaume s'accéléra, notamment via les médias (télévision, ouvrages, radiocassettes puis sites internet).

Afin d'endiguer le panarabisme, principalement incarné par le nassérisme en Égypte et le baasisme en Syrie et en Irak³, l'Arabie saoudite développa une politique de prosélytisme islamique dans les années 1960, notamment avec la création de l'université islamique de Médine en 1961 et de la Ligue islamique mondiale⁴ en 1962. Ces entités deviendront d'importants vecteurs du prosélytisme wahhabite ou salafiste.

Suite à la crise pétrolière de 1973, l'Arabie saoudite bénéficia d'une importante manne pétrolière⁵, laquelle permit de financer le prosélytisme wahhabite. Des dizaines de milliards de dollars furent dépensés dans des livres, des médias, des écoles, des bourses pour écoliers et étudiants ; dans des bourses et des subventions pour récompenser des journalistes, des universitaires et des érudits islamiques ; dans la construction de centaines de centres islamiques et d'universités, et de plus d'un millier d'écoles et un millier de mosquées. Au cours de cette époque, le wahhabisme atteint ce que Gille Kepel appelle une « position prééminente de force dans l'expression globale de l'islam ». Mais l'apogée de la coopération entre les wahhabites et les groupuscules réformistes sera le jihad afghan.

¹ Le mouvement Izala au Niger est un mouvement hybride wahhabite/salafiste se donnant pour mission de purifier l'islam sunnite des traditions et rites répandus dans les pays de l'Afrique noire musulmane. Aussi appelé "Société du renoncement à l'innovation et pour le rétablissement de la Sunna", il a été fondé dans le nord du Nigeria, à par le cheikh Ismaila Idriss. Présent aussi dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, il prend de plus en plus d'ampleur et côtoie les leaders de l'organisation terroriste Boko Haram. Il est difficile d'avancer des chiffres sur le nombre d'adeptes de cette mouvance. Les dignitaires musulmans des confréries du Sénégal et du Mali les qualifient même de secte. Une chose est sûre : le mouvement Izala est financé par l'Arabie saoudite et par le Koweït.

² Une partie de ces Frères musulmans provenaient également d'Irak et de Syrie où ils étaient également victime de répressions des partis nationalistes.

³ Le mouvement baathiste a été créé à Damas dans les années 1940 par le chrétien Michel Aflaq et le musulman sunnite Salah Eddine Bitar.

En 1953, le mouvement prend le nom de Parti Baath arabe socialiste. Il atteint son apogée dans les années soixante, et devient l'une des principales expressions du nationalisme arabe révolutionnaire.

⁴ La Ligue islamique mondiale est une ONG musulmane fondée en 1962 à La Mecque par le roi Fayçal d'Arabie saoudite avec le concours de représentants de 22 pays musulmans pour promouvoir le panislamisme en opposition au panarabisme de Nasser, le président égyptien. Ses objectifs sont la propagation de l'islam ; l'élimination des incertitudes concernant la religion ; la lutte contre les fausses allégations visant à détruire l'unité des musulmans ou à jeter le doute dans leur esprit ; convaincre les musulmans de la nécessité d'obéir à Dieu tout en les aidant à résoudre les problèmes rencontrés dans cette entreprise ; entreprendre des projets en matière de propagande islamique, d'éducation et de culture. Selon un document remis à la presse à l'occasion de la rencontre en 2002 de son secrétaire général avec Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, la ligue est présentée comme le bras religieux de l'islam dit "authentique". La LIM s'efforce de faire connaître la chariâa et de répandre l'enseignement islamique à travers la construction d'écoles et d'instituts musulmans, avec appuis et apports financiers.

⁵ En 1980, l'Arabie saoudite gagnait en trois jours d'exploitation pétrolière, ce qu'elle gagnait en une année avant l'embargo.

L'impact du conflit afghan

En décembre 1979, l'Union soviétique envahit l'Afghanistan, préoccupée par l'insurrection islamique croissante contre un régime moderniste ami. Ce fut un tournant historique pour l'islam jihadiste. Plusieurs *fatwas* furent émises par diverses autorités religieuses : Al Azhar au Caire, les mouftis de Médine et de la Mecque en Arabie Saoudite et dans l'ensemble des milieux islamistes clandestins ou reconnus par les Etats arabes sunnites. En particulier, Abdallah Azzam¹ – un imam Frère musulman ayant des liens avec les institutions religieuses saoudiennes – émit une *fatwa* déclarant le djihad défensif en Afghanistan contre l'Union soviétique condamnée pour son athéisme, sur la base du « *Fardou Al Ayne* », une obligation personnelle pour tout musulman. Cette prise de position fut soutenue par le Grand mufti d'Arabie saoudite – la plus haute autorité religieuse du pays – , Abdel Al Aziz Ibn El Baz.

Entre 1980 et 1989, on estime que 35 000 volontaires musulmans² se sont rendus en Afghanistan pour combattre les Soviétiques et le régime afghan. Des milliers d'autres ont fréquenté des écoles frontalières grouillant d'anciens et de nouveaux combattants. On estime qu'entre 12 000 et 25 000 de ces volontaires sont venus d'Arabie saoudite. Le Royaume et les autres monarchies du Golfe ont également fourni un soutien financier considérable au jihad³.

En 1989, les troupes soviétiques se retirent et quelques années plus tard, le régime prosoviétique à Kaboul s'effondre, et l'Union soviétique disparaît. Cette victoire des wahhabites saoudiens marqua particulièrement le monde musulman, car de nombreux États arabes – pas plus que l'OLP – alliés de l'Union soviétique, ne participèrent pas au jihad afghan. Selon les déclarations de l'actuel prince héritier d'Arabie saoudite,

Les conséquences de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein et de l'intervention américaine

En août 1990, l'Irak envahit et annexe le Koweït. Craignant que Saddam Hussein ne pousse plus au sud et s'empare de leurs champs de pétrole, les Saoudiens demandèrent l'assistance militaire des États-Unis et autorisèrent des dizaines de milliers de soldats américains – et occidentaux – à se déployer dans le Royaume pour combattre l'Irak. Mais cette « requête en vue de l'assistance des infidèles contre une puissance musulmane » était difficilement justifiable du point de vue de la doctrine wahhabite.

Mohamed ben Salmane Al Saoud, cette propagation du wahhabisme se fit à la demande de l'Occident pendant la Guerre froide. Toutefois de nombreux volontaires ayant participé aux combats – dont le plus célèbre fut Oussam Ben Laden –, une fois de retour dans leurs pays respectifs, continuèrent à se radicaliser et devinrent « beaucoup plus extrémistes que leurs sponsors saoudiens».

Le 20 novembre 1979, des fondamentalistes dissidents, opposants de la famille royale, tentèrent de s'emparer de la grande mosquée de La Mecque (*Masjid Al Haram*), mais leur tentative fut réprimée et noyée dans le sang. Cet événement porta préjudice au prestige de l'*establishment* wahhabite, car les dirigeants saoudiens leur demandèrent de promulguer des *fatwas* approuvant l'intervention militaire pour déloger les insurgés et leur exécution, ce qu'ils firent. Mais d'autres imams wahhabites tombèrent également en disgrâce car ils furent soupçonnés de complicité avec les insurgés. En conséquence, les imams du courant Al-Sahwa⁴, influencés par les idées des Frères, connurent une popularité croissante. Leur idéologie était considérée les théologiens d'Al Azhar (Egypte) comme la seule à même de concurrencer le récent islamisme révolutionnaire de la révolution iranienne.

Bien que les insurgés soient mus par le puritanisme religieux, l'événement de 1979 ne provoqua pas une vague de répression des autres religieux radicaux, mais donna au contraire plus de pouvoir aux oulémas et aux conservateurs pour faire respecter plus strictement les codes islamiques dans le pays – bannissement des images de femmes dans les médias, heures supplémentaires d'études islamiques à l'école, etc. – et à la police religieuse pour imposer les règles de comportement les plus strictes.

Les autorités saoudiennes sollicitèrent et obtinrent une *fatwa* du chef de file des oulémas wahhabites soutenant leur action. Néanmoins, cette *fatwa* échoua à convaincre de nombreux musulmans et oulémas rétifs à la présence américaine, en particulier les Frères musulmans qui soutenaient le mouvement d'éveil des *Sahwa*, qui commençait à faire pression pour un changement politique dans le Royaume. Hors du Royaume, les islamistes et les groupuscules réformistes

¹ Né en 1941 à Silat A Harithiyya - village situé près de Jénine -, Abdallah Azzam est issu d'une famille croyante. Dans les années cinquante, il se rapproche des Frères musulmans après avoir suivi l'enseignement d'un membre de la confrérie, Chafiq Assad Abdel Al Hadi. Après ses études secondaires, il est nommé instituteur dans le village d'Adir, en Jordanie, puis l'année suivante à Bourqine, en Cisjordanie. Entré en contact avec les chefs militaires afghans après son arrivée au Pakistan, Azzam devient le point de contact entre les moudjahidines et le mouvement islamiste du Proche-Orient. Il se considère comme un penseur chargé de la propagation de la foi. Cette attitude lui vaut d'être présenté comme "le cœur et le cerveau" du jihad en Afghanistan. Il a enseigné au sein de l'Université islamique d'Islamabad, voyage régulièrement en Afghanistan, se lie aux chefs moudjahidines et œuvre pour la cause afghane au sein du monde musulman.

² www.muslim.com, Le jihad sur le sentier d'Allah 1992.

³ Par exemple, 600 millions de dollars sur un an en 1982.

⁴ Le mouvement Sahwa (Mouvement de l'Éveil), ou Al Sahwa Al Islamiya, est une faction du salafisme saoudien. En Arabie saoudite, il a été impliqué dans des formes politiques pacifiques. Safar Al Hawali et Salmane al Aouda sont les représentants de cette tendance. Très actifs sur les réseaux sociaux, ils ont gagné le soutien de la jeunesse instruite. Ce groupe s'oppose à la présence de troupes américaines dans la péninsule arabique.

qui bénéficiaient depuis longtemps de l'aide des Saoudiens et entretenaient des liens avec les jihadistes arabes, pakistanais et afghans, soutinrent Bagdad et non Riyad.

Dès lors, ne nombreux wahhabites-salafistes ¹ - tel Oussama Ben Laden - ne considèrent plus le monarque saoudien comme un émir de l'Islam et préconisèrent son renversement, en déclarèrent le jihad contre les États-Unis et "les autres ennemis de l'islam".

Dans le royaume, le prince héritier Abdallah s'adressa aux chefs religieux, aux chefs tribaux, aux chefs d'entreprises et aux médias du pays après les attentats via une série d'interventions télévisées et annonça une nouvelle stratégie visant à corriger ce qui avait mal tourné. Selon Robert Lacey ² celles-ci, les articles de presse consécutifs et les déclarations d'un théologien de haut rang - Abdallah Al Tourki - et des deux princes héritiers Al Saoud - le Prince Tourki Al Faysal et le Prince Talal Ibn Abdel Aziz - permirent de comprendre qui avait le dernier mot dans le royaume : c'était bien la dynastie Al Saoud et non les oulémas. Les Saoud affirmèrent qu'au cours de l'histoire islamique, ce sont toujours les exécutifs qui ont exercé le pouvoir; le rôle des théologiens a été de les conseiller, mais ne jamais de gouverner.

En 2003 et 2004, l'Arabie saoudite connut une vague d'attentats-suicides orchestrés par Al-Qaïda, des attaques

contre les étrangers non musulmans ³ et des affrontements entre les forces de sécurité et les activistes islamistes. La conséquence de ces attaques mit à mal la tutelle exercée par *l'establishment* wahhabite sur la religion et la société. Des « dialogues nationaux » ont été lancés « incluant chiites, soufis, réformateurs libéraux et les femmes exerçant une profession ». En 2009, dans le cadre de ce que certains appellent un effort « des oulémas pour prendre sur eux et réformer *l'establishment* théologique », le roi Abdallah publia un décret selon lequel seuls les théologiens « officiellement approuvés » seraient autorisés à émettre des *fatwas* en Arabie saoudite. Le roi élargit également élargi le Conseil des Oulémas - composé de théologiens officiellement approuvés - pour y inclure des docteurs des autres écoles de droit sunnites non issus du Madhab hanbalite, c'est-à-dire provenant des écoles chafite, hanafite et malikite.

Parallèlement, les relations avec les Frères musulmans se détériorèrent de façon continue. Après le 11 septembre 2001, le prince Nayef, alors ministre de l'Intérieur, accusa la Confrérie d'être responsable de l'extrémisme dans le royaume. Il déclara qu'elle était « *coupable d'avoir trahi ses promesses et d'ingratitude* » et qu'elle était « *la source de tous les problèmes dans le monde islamique* ». En mars 2014, le gouvernement saoudien déclara les Frères musulmans « *organisation terroriste* ».

La persistance d'une forte influence wahhabite

L'influence wahhabite demeure cependant très forte en Arabie saoudite, que ce soit en matière d'habillement, de comportement en public ou de prière. Plus important encore, l'héritage wahhabite est manifeste dans la philosophie sociale qui affirme la responsabilité des autorités dans la direction morale collective de la société, du comportement des individus, des institutions, des entreprises et du gouvernement. Toutefois, les prédicateurs wahhabites étant conservateurs, ils n'adhèrent pas aux concepts révolutionnaires tels que la justice sociale, l'anticolonialisme, ou l'égalité économique portés par certains islamistes. Selon Ali Aouattah ⁴, ce courant est fondamentaliste.

Outre le port de vêtements noirs par les Saoudiennes et de vêtements blancs par les Saoudiens ⁵, le wahhabisme prône la ségrégation entre hommes et femmes et une limitation du droit de ces dernières en vertu du « blocage des moyens » (*sadd Al Dhara'i*), principe central du droit wahhabite.

Concrètement, dès leur naissance, les femmes sont placées sous l'autorité légale d'un homme, leur « gardien » (*Mahram*), qui peut être leur père, leur mari, leur frère, leur oncle ou même leur fils. Elles ne peuvent rien entreprendre sans son autorisation, que ce soit travailler, voyager, se marier ou même se faire ausculter par un médecin (qui doit être exclusivement une femme). A cet égard, l'une des plus grandes références du wahhabisme saou, le cheikh Ibn Outhaymine⁶, estime dans ses consultations juridiques (*fatwas*) que les femmes de bonnes mœurs doivent même ne quitter leur domicile qu'avec l'autorisation du mari ou du « gardien ». Il précise que « *la femme est libre chez elle, elle se rend dans toutes les pièces de la maison et travaille en accomplissant les tâches ménagères* ». Jusque récemment, les femmes étaient privées du droit de conduire, les docteurs wahhabites avançant des arguments théologiques tels que : « *cela les expose au diable* », « *La conduite affecte les ovaires* », etc. La ségrégation est très stricte et la plupart des maisons, banques ou universités ont une entrée pour les hommes et une entrée pour les femmes.

¹ Ce mouvement est parfois appelé néo-wahhabite ou néo-salafiste.

² Robert Lacey, *À l'intérieur du royaume*, Penguin Random House, octobre 2010.

³ Environ 80 % des personnes employées dans le secteur privé saoudien sont des travailleurs étrangers et constituent environ 30 % de la population du pays

⁴ Docteur en psychologie et licencié en islamologie, Ali Aouattah travaille comme clinicien au service de santé mentale « D'ici et d'ailleurs ».

Il est également formateur et enseignant.

Il est l'auteur de plusieurs livres dont *Pensée et idéologie arabes. Figures, courants et thèmes au XXe siècle*, L'Harmattan, Paris, 2011.

⁵ Code vestimentaire trouvant son origine dans l'affrontement historique entre d'un côté, les Omeyyades flanqués d'un drapeau blanc et de l'autre, les Abbassides flanqués drapeau noir ; les sunnites en uniforme blanc et les chiites - partisans des Abbassides - en uniforme noir.

⁶ Youssef Chiheb, *Les théoriciens de l'islam radical*, VA éditions (à paraître fin 2019).

Selon la Saoudienne Souhayla Zayn Al Abydine, le wahhabisme n'a servi qu'à légitimer des coutumes locales najdies « *alors que l'islam a permis l'ijtihad* [l'interprétation des textes] *dans le but de s'adapter aux circonstances correspondant aux différents lieux et aux différentes époques, un groupe d'oulémas, s'est contenté de proclamer des interdictions au nom de sadd al-dhara i* [« blocage des moyens », principe-clé du droit wahhabite]. *Ceux d'entre eux qui ont appliqué ce principe à la femme l'ont fait parce qu'ils la regardent avec des yeux païens (jahiliyya), et la traitent selon des coutumes et des traditions païennes, qui ne sont en rien une application de ce qu'a apporté l'islam* »¹.

De retour d'Ispahan (Iran) où il fit une partie de ses études, Mohamed Ibn Abdelwahhab importa en Arabie saoudite des idées propres au chiisme duodécimain, connues sous le nom d'« auxiliaires de la foi », qu'il se réappropria :

- le jihad lucratif par le prélèvement du *khomous* (« cinquième du butin ») qui a été étendu par la suite à tout revenu qui ne correspond pas à un travail ou à un héritage (dons, offrandes, récompenses, primes, etc.) ;
- l'ordonnance du bien et interdiction du mal (*Amr Bil Mârouf Wa Nahyou Ani Al Mounkar*) qui régit les rapports internes de l'Oumma ;
- la loyauté et le désaveu (*Al Wala' Wal Bara'*) qui régit les rapports de l'Oumma avec le monde extérieur ;
- la *Taqiya* « arcane du secret », qui est volontairement passée sous silence, en sus des cinq piliers de l'islam sunnite.

Selon diverses sources - doctorants, anciens étudiants saoudiens², professeurs arabophones qui ont eu accès aux textes des livres saoudiens, journalistes, etc. - Mohamed Ibn Abdelwahhab et ses successeurs auraient décidé que « leur » Islam serait la seule vraie forme de l'islam. C'est pourquoi ils s'opposèrent à toute interprétation du Coran et de la Sunna qui différerait de celle du sens littéral et conservateur, au besoin en s'affranchissant des *fatwas* des quatre écoles juridiques sunnites. Mohamed Ibn Abdelwahhab entendait également nettoyer l'islam de toute « innovation religieuse comme l'invocation d'Allah à travers des saints ou du prophète Mahomet au travers d'une intercession (*tawassoul*) » qu'il condamnait comme de l'idolâtrie (*chirk*). Il rejetait enfin tous les autres courants de l'islam qui ne suivaient pas scrupuleusement sa conception du monothéisme (*Tawhid Al Aqida*), les considérant « pires que des infidèles ». Les chiites et les soufis n'étant pas des « croyants » à ses yeux, verser leur sang était donc légal.

Encore en 2003, des pages entières des manuels scolaires saoudiens expliquaient aux étudiants que toutes les formes de l'islam, à l'exception du wahhabisme, étaient des déviances. Toutefois, selon Hamid Algar³, les wahhabites ont toujours discrètement dissimulé leur point de vue sur les autres musulmans, hors d'Arabie saoudite. Evidemment, le gouvernement saoudien nie vigoureusement ces faits et rejette les accusations selon lesquelles il exporte l'extrémisme religieux ou soutient l'éducation religieuse extrémiste.

Le wahhabisme est cependant connu pour contraindre « *ses propres partisans et les autres musulmans à observer strictement les devoirs religieux de l'islam, comme les cinq prières journalières* » et à mettre en oeuvre « *un ordre moral à un degré qui n'existe nulle part ailleurs* »⁴.

Alors que les autres musulmans se contentent d'exhorter les fidèles à s'abstenir de consommer de l'alcool, à un habillage modeste, et à faire les prières quotidiennes (*la salat*), les wahhabites exigent eux, que la prière « *soit ponctuelle, rituellement correcte, accomplie collectivement et spontanément, et ordonnent qu'elle soit faite publiquement pour les hommes* ». Ce n'est pas seulement le vin qui est interdit, mais également « *toutes les boissons enivrantes ou autres toxicomanies, y compris le tabac* ». Ils ne prescrivent pas seulement un habillage modeste, mais le type de vêtements qui doit être porté, en particulier par les femmes : une Abaya noire, qui couvre tout le corps, sauf les yeux et les mains.

Selon la prédication et la pratique de Mohamed Ibn Abdelwahhab, la coercition doit être utilisée à fin d'appliquer la charia. Ainsi, un comité officiel a été habilité pour « l'Ordonnance du bien et l'interdiction du mal » en Arabie saoudite. Les agents de terrain de la *Moujtawa*⁵ - la police religieuse qui dépend du Comité pour la promotion de la vertu et la prévention du vice -, font appliquer strictement la fermeture des magasins pendant la prière, la ségrégation des sexes, la prohibition de la vente et de la consommation d'alcool, l'interdiction de conduite des « véhicules terrestres à moteur » par les femmes et autres restrictions sociales.

Les fonctionnaires saoudiens, les prédicateurs wahhabites ou la *Moujtawa* interdisent et sanctionnent les pratiques dénoncées comme « innovation » ou polythéistes, qui sont punies par flagellation. Sont également proscrits - entre autres - le fait de jouer ou d'écouter de la musique ; de danser ; de s'adonner

¹ Souhayla Zayn Al Abydine, article publié dans le Journal Al Charq Al-Awssat, 30 mai 2004.

² www.wikipedia.org/wiki/wahhabisme.

³ Hamid Algar, né en 1940, est un britannique-américain professeur émérite d'études persanes à la faculté des études proche-orientales à l'Université de Californie, Berkeley (1965-2010). C'est également un spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Iran, de la Turquie, des Balkans et de l'Afghanistan.

⁴ www.wikipedia.org/wiki/wahhabisme.

⁵ La *Moujtawa* ou officiellement *Hay'aa* est le nom de la police religieuse en Arabie saoudite, en Iran et en Afghanistan. Son rôle est d'appliquer les principes de la charia, y compris le châtement corporel dans la sphère publique.

à la divination; de posséder des amulettes; de regarder des programmes de télévision (sauf s'ils sont religieux); de fumer, de jouer au backgammon, aux échecs, ou aux cartes; de dessiner des figures humaines ou animales; de participer à un jeu de rôle ou d'écrire un scénario de fiction (tous les deux étant considérés comme des formes de mensonge); de disséquer des cadavres (même lors d'enquêtes criminelles ou à des fins de recherche médicale); de mettre en attente téléphonique quelqu'un avec de la musique enregistrée ; ou d'envoyer des fleurs à des amis ou des proches qui sont à l'hôpital.

Les pratiques musulmanes ordinaires que les wahhabites croient comme étant contraires à l'islam incluent aussi le fait d'écouter de la musique faisant l'éloge de Mahomet, de prier Dieu tout en visitant les tombes (y compris la tombe de Mahomet), de célébrer le *Mawlid* (anniversaire du Prophète), de recourir à l'ornementation que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur des mosquées, etc. De même, l'oniologie (science de l'interprétation des rêves) est découragée par les wahhabites ; et le *tawassoul*, acte qui consiste à demander l'intercession d'un prophète ou d'un saint pour se rapprocher davantage de Dieu, est banni.

La doctrine wahhabite encense la culture islamique (*Thaqafa Islamiya*) et insiste sur la nécessité d'éviter les pratiques culturelles non islamiques et ou de se lier d'amitié avec des non-musulman ; peu importe si ceux-ci sont innocents, car selon eux la Sunna interdit l'imitation des non musulmans. De nombreuses pratiques étrangères sont condamnées et parfois punies les prédicateurs wahhabites car considérées comme non islamiques : le fait de célébrer des fêtes étrangères (telles que la Saint-Valentin ou la fête des mères), de se raser, de se tailler ou de désépaissir la barbe, d'offrir des fleurs, de se lever en l'honneur de quelqu'un, de célébrer des anniversaires - y compris celui du Prophète -, de détenir ou de caresser les chiens, etc. Les wahhabites mettent en garde leur coreligionnaires contre le fait de prendre pour amis des non musulmans, de leur sourire ou de leur souhaiter de bons congés. Plusieurs théologiens wahhabites ont déclaré le football *haram* (illégal) pour toutes sortes de raisons, notamment parce que c'est une pratique étrangère, non musulmane, révélant les corps en mouvement et sollicitant l'utilisation d'une langue étrangère, non-musulmane, au cours des matches.

En dépit de ce rigorisme, les docteurs wahhabites se sont toujours conformés aux demandes des rois d'Arabie saoudite dans leurs consultations juridiques (*fatwas*) statuant sur ce qui est *haram* (illégal). Théoriquement, les troupes étrangères non-musulmanes sont interdites d'entrée dans la péninsule arabique - sauf lorsque le roi Fahd eut besoin d'eux pour faire face à Saddam Hussein en 1990 ; la mixité entre hommes

et femmes est interdite, et la « fraternisation » avec les non musulmans est découragée, sauf à l'université des sciences et technologies du Roi Abdallah. Dans le droit fil des coutumes najdies, les cinémas et la conduite de véhicules terrestres à moteur par les femmes sont interdits, sauf à l'Aramco, dont les salariés fournissent la quasi totalité des ressources gouvernementales.

Outre la multiplication des exceptions, la définition de ce qui est *halal* (légal) a radicalement changé au fil du temps. En effet, le roi Abdelaziz Ibn Abderrahmane Al Saoud a imposé aux wahhabites une évolution progressive de leur doctrine par rapport aux règles édictées au début du XXe siècle dans le but d'élargir son domaine royal en direction des zones urbaines, tout particulièrement sur la question du port du *Hijab*. Après des débats vigoureux, les docteurs wahhabites ont dû se résoudre à accepter l'usage du papier-monnaie (1951), l'abolition de l'esclavage (1962), la scolarisation des femmes (1964) et l'usage de la télévision (1965). La musique - dont l'écoute aurait pu, fut un temps, conduire à l'exécution sommaire - est maintenant couramment diffusée par les radios saoudiennes. Les minarets pour les mosquées et l'usage de marques funéraires, signes autrefois prohibés, sont désormais autorisés. La flagellation pour absence à la prière collective n'est plus appliquée. Le grand imam saoudien a également déclaré le football *halal* (légal).

Toutefois, depuis son apparition au début du XVIIIe siècle, la doctrine wahhabite s'est durcie sur d'autres aspects. Hafawa Rebhi¹ observe qu'après « avoir démoli les vestiges de la civilisation islamique à La Mecque et détruit les tombes des amis du prophète Mohamed, les wahhabites ont fait de "l'excommunication" (*Takfir*), l'idée névralgique de leur doctrine : "Est mécréant, celui qui invoque à haute voix le Prophète après l'appel à la prière, celui qui visite les tombes et qui y bâtit des zaouïas. Est mécréant celui qui bâtit des mausolées »².

Ce nettoyage culturel a heurté de nombreux musulmans opposés à la destruction de zaouïas, mausolées, et autres bâtiments et artefacts musulmans et non-musulmans. La plupart des musulmans non-wahhabites (sunnites ou chiites) sont en effet attachés aux lieux et aux mausolées associés à l'islam ancien. Les lieux saints du Hedjaz sont restés longtemps des lieux de pèlerinage, en particulier la tombe du prophète Mahomet. Toutefois la doctrine wahhabite nie l'intérêt des sites construits autour des défunts et proscribit formellement la visite de sites archéologiques, religieux ou historiques, assimilée à de l'idolâtrie. C'est la raison pour laquelle ils ont encouragé la démolition de ces sites, surtout en Arabie saoudite, alors même que le régime de Al Saoud est le « gardien des lieux saints de l'islam » (La Mecque et Médine). La province du Hedjaz a été la plus touchée

¹ Hafawa Rebhi est une journaliste tunisienne ayant travaillé pour l'Economiste maghrébin, Maghreb Hebdo, BBC Media Action et le site d'information Nawaat.

² www.wikipedia.org/wiki/wahhabisme.

par ces destructions, contrairement au Najd, qui n'a été occupé que depuis 1924 - et pendant une courte période au début du XIXe siècle - par les Al Saoud et était resté dans le dévoiement de l'idéologie wahhabite. Ainsi, les villes saintes de La Mecque et de Médine ont vu la destruction d'une grande partie de leur patrimoine historique et archéologique.

Le rejet du terme «wahhabite» par les Saoudiens

Le terme wahhabisme est un néologisme arabe créé par Souleymane Ibn Abdelwahhab, le propre frère du fondateur de cette doctrine, qui la réfuta en se fondant sur les écrits d'Ibn Taymiyya, dans son ouvrage intitulé *Les foudres divines réfutant le wahhabisme (Al sawaiq Al Lahiyya fi Al Radd Ala A Wahabiyya)*.

Dans un premier temps, ce terme a été accepté par l'institution religieuse saoudienne pour se distinguer des autres musulmans jusqu'au XIXe siècle et désigner ainsi la revivification du salafisme dans la péninsule arabique. Mais depuis le début du XXe siècle, elle lui préfère le terme de « salafisme » qui lui permet de s'inscrire dans le courant dominant du sunnisme. En effet, les Saoudiens, opposés à tout intermédiaire avec Dieu - y compris le prophète Mahomet -, rejettent ce terme qu'ils considèrent comme péjoratif dans la mesure où il sous-entend que le wahhabisme serait une voie particulière (*Minhaj* en arabe). Ainsi, le roi Salmane Ibn Abdelaziz Al Saoud a critiqué l'emploi du terme « wahhabisme » comme « une doctrine qui n'existe pas ici » et mis au défi les ennemis du royaume d'identifier une quelconque « déviance dans la forme de l'islam pratiqué en Arabie saoudite au regard des enseignements du Coran et des hadiths prophétiques ». Cette position est relayée à l'international par le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Al Jubeir. Les Saoudiens se qualifient plus volontiers de *mouahhidounes* (unitaristes), *salafiyyounes* (pieux Anciens, nom par lequel on désigne les trois premières générations de musulmans après Mahomet) ou d'*Ahl Al sunna* (les gens de la Sunna).

Or, pour Stéphane Lacroix, la notion de « salafisme », qui cherche à renouer avec la pratique des *salafistes*, est en elle-même équivoque : « s'en réclament, non seulement une grande partie des islamistes saoudiens et parfois non-saoudiens, mais également les héritiers intellectuels de la Salafiya égyptienne, fondée à la fin du XIXe siècle par Jamal Ad Dine al-Afghani et Mohamed Abdou. Le maintien du terme « wahhabisme » permet donc ici de lever l'ambiguïté engendrée par cette polysémie ¹ ».

Ironiquement, en dépit du fait que les wahhabites ont détruit de nombreux sites historiques, islamiques ou non, associés aux premiers musulmans, à la famille de Mahomet, à ses compagnons, et de leur stricte interdiction de les visiter, les Saoudiens ont rénové le tombeau de Mohamed Ibn Abdelwahhab, transformant son lieu de naissance en l'une attraction touristique majeure du royaume.

Ainsi, il est incontestable que les notions de salafisme et de wahhabisme sont étroitement liées et que pour cette raison on a souvent tendance à les confondre. Cependant si le salafisme est un terme général qui désigne un ensemble varié de courants fondamentalistes sunnites (salafisme cheikhiste, salafisme jihadiste, etc.), le wahhabisme peut être considéré comme l'un de ces courants particuliers, celui fondé par Mohammed ben Abdelwahhab, principalement présent dans la péninsule arabique. Selon Ahmad Moussalli, professeur de sciences politiques à l'Université américaine de Beyrouth, « tous les wahhabites sont salafistes, mais tous les salafistes ne sont pas wahhabites ». Ainsi, le wahhabisme apparaît comme une « orientation particulière au sein du salafisme », ou une marque saoudienne du salafisme, ultraconservateur.

Pour le chercheur tunisien Riadh Sidaoui, l'utilisation habituelle du terme wahhabisme est erronée et il conviendrait même de lui substituer le concept de « wahhabisme saoudien ». En effet, il s'agit selon lui d'une doctrine islamique qui s'appuie sur l'alliance historique entre le pouvoir politique et financier - le sabre -, incarné par la dynastie Al Saoud et l'autorité religieuse - le goupillon - représentée par Mohammad ibn Abd al-Wahhab. Le wahhabisme continue d'exister grâce à cette alliance, qui permet le financement de plusieurs chaînes TV religieuses et la formation de nombreux imams. Pour Sidaoui, le wahhabisme saoudien est un danger qui menace l'islam, les musulmans ainsi que l'humanité entière.

En matière de credo, le wahhabisme s'est étroitement aligné sur l'école théologique atharite. La théologie atharite se caractérise par sa dépendance à la signification externe ou apparente (*zahir*) du Coran et des *hadiths*, et par son opposition à l'argumentation rationnelle en matière de croyance telle qu'elle est favorisée dans les écoles théologiques acharite et matouridite. Cependant, les wahhabites divergent des mouvements atharites sur certains points théologiques. Cela se traduit par une propension à l'excommunication (*Takfir*), qui ressemble à celle des kharijites.

¹ www.journal.openedition.org, *Les nouveaux intellectuels religieux saoudiens : le wahhabisme en question*, REMMM - Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée - juillet 2008.

Le rejet du wahhabisme par les sunnites

Compte tenu de leur lecture littérale du Coran et des *hadiths*, les wahhabites sont régulièrement accusés par la plupart des autres musulmans sunnites d'avoir une conception anthropomorphe de Dieu, équivalente à du polythéisme. En ce qui concerne l'interprétation correcte des Attributs de Dieu¹,

Mohamed Ibn Abdelwahhab considérait au terme d'un sophisme que leur véritable signification n'étant connue que de Lui (Allah) seul, les musulmans devaient, pour le coup, accepter les Attributs de Dieu dans leurs sens apparents, quitte à aller jusqu'à l'absurde. Ainsi Ibn El Baz s'opposa à la croyance des musulmans en prétendant qu'il ne serait pas correct de nier le corps, l'œil, l'oreille, la langue et la trachée artère d'Allah. Et Ibn Outhaymine affirma : « *Il n'est pas permis de dire qu'Allah entend sans oreille, car Allah n'a pas nié l'oreille à Son sujet, alors il ne convient pas que nous nions cela car il est possible qu'Allah ait une oreille* ». Toutefois, selon Ibn Taymiyya – référence citée autant par les salafistes que par les soufis –, il conviendrait de rester dans la voie du milieu en s'écartant des deux extrêmes, c'est-à-dire les interprétations anthropomorphiques allégoriques ou métaphoriques des Attributs divins.

La nature même du wahhabisme saoudien a fait débat, les sunnites ayant longtemps polémique pour savoir s'il s'agissait réellement d'une branche de l'islam sunnite hanbalite. Dans sa thèse, le chercheur canadien Yuriy Matashev estime que le wahhabisme n'est pas une nouvelle école de droit sunnite mais plutôt un « mouvement » au sein de l'école de droit hanbalite. Le juriste hanbalite Souleymane Ibn Abdelwahhab, frère de Mohammed ben Abdelwahhab, évoque quant à lui ce qu'il appelle l'« école wahhabite » (*Madhhab al-Wahabiyya*). Selon M. Jarman², la doctrine wahhabite ne cadre pas avec les enseignements traditionnels de l'école hanbalite. Délaissant l'approche strictement juridique de la question, il définit en substance le wahhabisme comme une « énième faction kharidjite » - la dynastie saoudienne ne descendant pas de la tribu de Qoraïch, elle ne règne donc pas légitimement sur les lieux saints de l'islam

sunnite -, une « *dynastie théocratique* » et une « *secte politico-religieuse* » privilégiant « la raison d'État » sur le Coran et la Sunna, peu important par ailleurs « *le nombre et l'herméneutique des versets dénigrant leur comportement, le nombre et le degré de fiabilité des hadiths les contredisant* ».

En 2016 à Grozny, un congrès, inauguré par le grand imam d'Al Azhar, Ahmed At Tayyeb, et rassemblant 200 personnalités sunnites du monde entier, s'est réuni dans le but de définir l'identité de ceux qui se font connaître comme « les gens du sunnisme », par opposition aux différents groupes considérés comme « égarés » (Al Qaïda, Daesh). En cette occasion, les dignitaires sunnites ont mis fin à la confusion en déclarant que le wahhabisme ne saurait faire partie du sunnisme. En dépit d'une campagne médiatique virulente parrainée par les institutions politico-religieuses saoudiennes, dénonçant « l'alliance russo-sunnite des polythéistes », le communiqué final se borne à rappeler la mise au ban de l'oumma de Mohamed Ibn Abdelwahhab. Celle-ci avait déjà été actée dès le milieu du XVIII^e siècle par les chérifs et les muftis de La Mecque, qui avaient alors produit une réfutation contre « l'égaré qui égare » intitulée : *Le Livre de la prévention de l'égarerement et de la répression de l'ignorance*. A noter qu'elle fut rédigée par le théologien hanbalite Souleymane Ibn Abdelwahhab, le frère du fondateur de la doctrine wahhabite.

Pour d'obscures raisons liées à son fondateur, le wahhabisme saoudien se caractérise par un fort antagonisme envers le chiisme iranien. Sur le plan extérieur, le wahhabisme saoudien recherche la constitution d'un « Arc sunnite » face à l'émergence d'un « Croissant chiite ». Sur le plan intérieur, le Royaume wahhabite redoute l'instrumentalisation par l'Iran de la minorité chiite saoudienne de la province orientale du Hassa, mais aussi de celles présentes dans les autres pays arabes. Pour David Rigoulet-Roze, chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique, la pendaison expéditive du dictateur baathiste Saddam Hussein, le 30 décembre 2006, a été perçue comme un acte de « vengeance chiite » par la majorité du monde arabe sunnite.

L'étonnante impunité saoudienne dans les affaires de terrorisme

Evoquant les attentats du 11 septembre 2001, Sean Carter, avocat des familles des victimes, affirme que l'Arabie saoudite serait obligée de les indemniser puisque « *des organismes de bienfaisance établis par le gouvernement du Royaume pour propager l'idéologie radicale wahhabite ont servi de sources majeures de financement et de soutien logistique à Al-Qaïda, pendant*

toute la décennie qui a mené au 11 septembre ». Dans le même ordre d'idées, selon Bob Graham, ancien vice-président de la Commission d'enquête parlementaire sur le 11 septembre, les 28 pages classifiées du rapport publié en 2002 - intitulées *Éléments, discussion et récit concernant certains sujets sensibles de sécurité nationale* -, mettraient en cause le consulat

¹ Allah est décrit dans le Coran (20:5) comme le Roi des rois, assis sur un Trône, muni d'une Main, d'un Pied, et d'un Œil : *Ar Rahmane Aalal Aarshe Istiwa ; Al Istiwa* étant généralement traduit par « établi » ou « assis lui-même ».

² M. Jarman, *Les Salafistes de Muhammad Ibn 'Abd al-Wahhâb à Nâsir ad-Dîn Al-Albânî, Conseil islamique de France, 2007.*

saoudien à Los Angeles, l'ambassade d'Arabie saoudite à Washington ainsi que de riches Saoudiens installés à Sarasota, en Floride. Et de conclure: « *Pour moi, nous avons montré que quoi qu'ils fassent, il y aurait impunité. Ils ont donc continué à soutenir Al-Qaïda, puis, plus récemment, à appuyer économiquement et idéologiquement l'État islamique (Daech). C'est notre refus de regarder la vérité en face qui a créé la nouvelle vague d'extrémisme qui a frappé Paris* (attentats contre Charlie Hebdo) ». En avril 2016, Bob Graham a déclaré sur la chaîne de télévision Fox News avoir reçu un appel de la Maison-Blanche l'informant de la décision du président américain de déclassifier les 28 pages litigieuses sous 60 jours. Selon le *New York Times*, l'Arabie saoudite aurait alors menacé de vendre des « *centaines de milliards de dollars de titres américains si le Congrès adoptait un projet de loi qui permettrait de rendre responsable le gouvernement du Royaume arabe devant les tribunaux américains de leur éventuel rôle lors des attaques du 11 septembre 2001* »¹. Pour la première fois, en mai 2016, le département du Trésor américain a dévoilé que le montant des bons du trésor détenus par l'Arabie saoudite s'élevaient seulement à 117 milliards de dollars, ce qui en ferait le treizième adjudicataire très loin derrière la Chine et le Japon. Par ailleurs, les sénateurs américains ont approuvé à l'unanimité la proposition de loi autorisant les victimes du 11 septembre 2001 à

poursuivre l'Arabie saoudite. En juillet 2016, le Congrès des États-Unis a publié un document de 28 pages crédibilisant les accusations contre Zacarias Moussaoui, pourtant qualifié de « *dérangé* » par l'Arabie saoudite : « *certains des pirates de l'air du 11 septembre étaient en contact avec des individus connectés avec le gouvernement saoudien qui leur apportaient de l'aide et du soutien qu'au moins deux de ces individus ont été soupçonnés d'être des agents de renseignements saoudiens.* ».

Pour Marc Trédivic, ancien juge d'instruction au pôle anti-terroriste de Paris, « *on ne peut pas enquêter sur les princes saoudiens* ». Outre le manque de coopération internationale lorsqu'il s'agit d'enquêter sur les circuits internationaux de financement du terrorisme, il constate surtout un problème de crédibilité de la France dans ses relations internationales avec l'Arabie saoudite : « *Nous savons très bien que ce pays du Golfe a versé le poison dans le verre par la diffusion du wahhabisme. Les attentats de Paris (13 novembre 2015) en sont l'un des résultats* ». Selon lui, la *Taqiya* – attitude consistant à l'origine de l'islam à cacher sa foi pour se prémunir de persécutions religieuses – a vu sans sens dévoyé pour justifier la « *tromperie active* » dans un contexte de belligérance. C'est indubitablement une réalité dans les milieux jihadistes.

Le wahhabisme, à l'origine du terrorisme

Grâce aux recettes issues de l'exploitation pétrolière, le mouvement wahhabite a connu une « *croissance explosive* » depuis les années 1970 et étend aujourd'hui son influence dans le monde entier.

Selon le rapport de l'Institute for Economics and Peace (IEP) publié en 2014, les groupes Daech, Al-Qaïda, Boko Haram et les talibans se réclament tous « *d'idéologies religieuses basées sur des interprétations extrémistes du wahhabisme* ». Dans les écoles des territoires contrôlés par Daech, les programmes scolaires étaient calqués sur les manuels scolaires saoudiens et les professeurs enseignent le combat contre les chiïtes, dénoncent la théorie de l'évolution et rejettent les arts et la musique.

Dans une série d'entretiens avec le magazine *The Atlantic*, parue en avril 2016, le président américain Barack Obama a déclaré, selon Jeffrey Goldberg², que « *l'Arabie saoudite propage l'extrémisme qui a généré le terrorisme* » et a expliqué comment l'Indonésie « *d'État musulman et tolérant, est devenu un pays extrémiste, à cause du financement par l'Arabie saoudite des mouvements fanatiques et des écoles wahhabites* ».

Les dépenses de l'Arabie saoudite en faveur des causes religieuses à l'étranger sont estimées à plus de 100 milliards de dollars depuis 1975, soit entre 2 et 3 milliards de dollars par an, et à au moins 87 milliards de dollars » sur la période 1987-2007. L'historien britannique Charles Allen³ estime, quant à lui, que les autorités saoudiennes ont consacré plus de 70 milliards de dollars à la diffusion de leur idéologie depuis 1979.

Les largesses de Riyad ont financé environ « *90% des dépenses religieuses* », à travers le monde musulman » selon le journaliste Daoud al Chirian, depuis les classes pour enfants dans les madrasas jusqu'aux bourses d'études doctorales. « *Des livres, des bourses d'études, des fraternités étudiantes ont été financés ; plus de 1 500 mosquées ont été construites avec des fonds publics saoudiens au cours des 50 dernières années, ainsi que 210 centres islamiques et des douzaines d'académies et écoles musulmanes.*

Cette aide financière a grandement contribué à submerger les interprétations locales moins strictes de l'islam, selon Daoud Al Chirian et a conduit à ce que l'interprétation

¹ Audrey Duperron, www.epress.live.fr, 18 avril 2016

² www.eljadascoop.com - 13 mars 2016

³ www.africa.la-croix.com - 27 avril 2017

saoudienne de l'islam - parfois appelée « pétro-Islam » - soit perçue comme l'interprétation correcte de l'islam, dans l'esprit de nombreux musulmans. Selon Jarman, c'est la méconnaissance et la crédulité de nombreux jeunes musulmans sincères qui en font des proies faciles du wahhabisme et de ses largesses.

Les largesses de Riyad ont financé environ « 90 % des dépenses religieuses », à travers le monde musulman » selon le journaliste Daoud al Chirian, depuis les classes pour enfants dans les madrasas jusqu'aux bourses d'études doctorales. « Des livres, des bourses d'études, des fraternités étudiantes ont été financés ; plus de 1 500 mosquées ont été

construites avec des fonds publics saoudiens au cours des 50 dernières années, ainsi que 210 centres islamiques et des douzaines d'académies et écoles musulmanes.

Cette aide financière a grandement contribué à submerger les interprétations locales moins strictes de l'islam, selon Daoud Al Chirian et a conduit à ce que l'interprétation saoudienne de l'islam - parfois appelée « pétro-Islam » - soit perçue comme l'interprétation correcte de l'islam, dans l'esprit de nombreux musulmans. Selon Jarman, c'est la méconnaissance et la crédulité de nombreux jeunes musulmans sincères qui en font des proies faciles du wahhabisme et de ses largesses.

Le Qatar, l'autre Etat wahhabite

En dehors de l'Arabie saoudite, le seul autre pays dont la population adhère à la croyance wahhabite est le Qatar, petite monarchie du golfe Persique. Sa version du wahhabisme est cependant nettement moins stricte que celle de son voisin.

Contrairement à Riyad, Doha a apporté des changements significatifs au wahhabisme local dans les années 1990 : les femmes sont désormais autorisées à conduire et voyager de façon indépendante ; les non-musulmans sont autorisés à consommer de l'alcool et du porc ; le pays parraine un festival de cinéma et a des musées d'art de classe mondiale ; il abrite la chaîne d'informations *Al Jazeera* et il accueillera la Coupe du monde de football de 2022. Les Qataris attribuent cette différence d'interprétation de l'islam à l'absence d'une classe cléricale locale, à l'autonomie de la bureaucratie vis-à-vis des autorités religieuses, et au fait que les dirigeants qataris ne tiennent pas leur légitimité d'une classe cléricale.

Toutefois, des préoccupations sont apparues car les implantations universitaires américaines dans l'émirat - telles que la Georgetown School of Foreign Service et l'école de journalisme Northwestern - ont été exposées à la propagande extrémiste des imams wahhabites de la mosquée de la fondation du Qatar située dans l'enceinte de la Cité de l'Éducation, campus où sont implantées les universités américaines et européennes. En effet, une série de prières et lectures religieuses s'y sont tenues dans le cadre du programme annuel du Ramadan 2015. Parmi les participants

à ces manifestations se trouvait un prédicateur saoudien qui a décrit le massacre de Charlie Hebdo à Paris comme « la suite du film comique du 11 septembre 2001 » ; un autre prédicateur a affirmé « les juifs et leurs auxiliaires doivent être détruits ». Cette mosquée extrémiste est également connue pour avoir invité des prédicateurs wahhabites judéophobes fustigeant les « agresseurs sionistes » dans leurs sermons et invoquant Dieu de « les dénombrer et les tuer complètement, sans épargner un (seul) d'entre eux ». Selon d'autres allégations, le Qatar aurait renvoyé des professeurs en Amérique au motif qu'ils étaient juifs et aurait imposé aux étudiants fréquentant les universités américaines au Qatar de se vêtir de manière respectueuse (au sens du wahhabisme).

Une des estimations les plus détaillées de l'importance respective des religions dans le golfe Persique est celle de Mehrdad Izady¹ qui estime, « en utilisant des critères culturels et non confessionnels », à seulement 4,56 millions le nombre de wahhabites dans la région, pour 28,5 millions de sunnites et 89 millions de chiites. Sur ce total, environ quatre millions se trouvent en Arabie saoudite - principalement dans la région centrale du Najd² -, le reste étant au Qatar et dans l'Émirat de Sharjah (Emirats arabes unis). Selon ses chiffres, sont wahhabites : 46,8 % des Qataris ; 44,8 % des Émiratis ; 5,7 % des Bahreïnaises et 2,17 % des Koweïtiens. Plus édifiant, il affirme que les wahhabites ne représentent environ que 0,5 % de la population musulmane dans le monde.

¹ www.wikipedia.org - www.horsfrontieres.fr arabie saoudite

² Historiquement, le wahhabisme est originaire de la région centrale du Najd. Ses pratiques conservatrices y sont nettement plus soutenues que dans toute autre région du royaume. Selon Glasse (www.zero.com-lewahhabisme), l'assouplissement de certaines doctrines et pratiques wahhabites à la suite de la conquête de la région du Hijaz s'explique par « ses traditions plus cosmopolites et la circulation de pèlerins que les nouveaux dirigeants ne pouvaient pas se permettre de s'aliéner ».

2. LE VOCABULAIRE

2.1. LES MOTS CLÉS DE L'ISLAM

ALLAH

Dieu est le même que celui des gens du Livre (juifs ou chrétiens). Il ne peut être ni un ascendant, ni un descendant. Il n'a pas d'épouse. L'Islam comme le judaïsme réfute l'idée de filiation. Ce n'est pas le cas des chrétiens (trinité).

AL ASMAOÛ AL HOSNA

Les noms sublimes : dans le Coran, Dieu peut avoir quatre-vingt-dix-neuf noms. La plupart des prénoms musulmans s'y réfère : le serviteur d'Allah (Abdallah), le serviteur du miséricordieux (Abderrahim), etc.

AL JAHILIYA

Époque préislamique. Pour les musulmans, un contexte d'ignorance et de mécréance régnait durant cette époque (idolâtrie, paganisme, esclavage, enterrement des nourrissons de sexe féminin, etc.). Cette expression est souvent utilisée par les salafistes et les jihadistes pour justifier leurs actes meurtriers envers les « mécréants ». À leurs yeux, l'occident est aussi déviant que cette époque, sous une forme moderne.

ISLAM

Soumission à Allah en tant que Dieu et non comme la soumission de l'esclave à son maître. Ce terme signifie « *soumission de plein gré à la volonté de Dieu* » ou « *tourner son visage vers Dieu* ». Dès son origine, l'islam prône un monothéisme rigoureux -en réaction au paganisme de l'époque- attesté par la profession de foi (Ach Chahada) « *J'atteste qu'il n'y a pas de divinités en dehors de Dieu et que Mahomet est son prophète* », répétée à de nombreuses reprises dans la prière, avant de dormir et avant de mourir.

L'islam détermine les règles de la vie quotidienne du musulman en l'occurrence les interdits alimentaires (manger du halal et non du haram), les réflexes et comportements dans la société (ne pas regarder ou toucher une femme pour l'homme en dehors des Maharims). Les Maharims sont les personnes proches d'après les liens de sang. Ce qui explique le refus d'un « radicalisé » de parler à une femme ou lui serrer la main.

L'islam définit également les obligations religieuses (nombre de prières, dont cinq sont obligatoires et trois facultatives, ablutions préalables, abstinence face à la tentation de la fornication, etc.), et régit également l'organisation sociale (droit privé et public, institutions politiques, vie économique et sociale, héritage, etc.).

IBRAHIM

Abraham est le père à la fois des Arabes et des musulmans. Les Arabes sont des sémites en référence à leur affiliation à Ismaël, fils d'Abraham et de Hajar, et demi-frère d'Isaac, fils d'Abraham et de Sarah. Il est le père des musulmans pour avoir fait le voyage de la Mésopotamie (Irak) vers La Mecque avec un fragment de météorite noire bénie d'Allah, appelée *Al Hajar Al Asâd* sur laquelle est construite la Kaaba. Il a « reçu la prophétie » de prévoir l'avènement sur cette terre aride d'Arabie « de Mahomet, sceau des prophètes ».

MOHAMED¹

Mahomet : Issu de la noblesse de la tribu Banou Hachim, membre de la confédération Qoraïch (quinze grandes tribus peuplant alors la péninsule arabique) qui domine l'Arabie, contrôle le commerce et le pèlerinage. Il est né en 570 à La Mecque et mort en 632 à Médine (Arabie Saoudite).

Il est l'homme que Dieu a choisi pour transmettre son message, lequel deviendra plus tard le Coran. A 25 ans, Mahomet s'est marié avec Khadija, une riche commerçante chrétienne. Après la mort de celle-ci, il s'est remarié avec Aïcha, dont il eut trois filles. On l'appelait le sincère (« *Al Amine* »), l' élu (« *Al Mostapha* »), l'analphabète (« *Al Oummi* »). Il quitta La Mecque pour s'installer à Médine en 622. Ce fut le début de l'ère musulmane. Pour les musulmans, selon les textes coraniques - qui confirment également l'avènement de Mahomet comme « le sceau des religions » - l'islam est perçu comme l'aboutissement des révélations précédentes, notamment le christianisme et le judaïsme. C'est une présentation théologique et non une vérité historique

Fondateur d'une nouvelle religion, Mahomet a également été un redoutable conquérant et son influence s'est peu à peu étendue à toute la péninsule arabique (toutefois il n'y a pas eu d'extension territoriale hors de cet espace de son vivant). Il a dirigé les deux célèbres batailles de Badr et de Ouhoud. Son grand-père et ses oncles l'ont protégé de la colère des Bédouins, notamment les *beni Oumayya* (futurs califes de Damas) qui refusaient de renoncer à leurs divinités.

¹ Mahomet est également surnomé *Al Amine*, *Al Mostapha*, *Al Mokhtar*.

LE DRAPEAU

L'islam ne possède pas de symboles officiels. Toutefois, Mahomet pour des raisons politiques était tenu de représenter la communauté musulmane naissante sous un ou plusieurs drapeaux, particulièrement en temps de guerre. Selon plusieurs sources historiques, deux drapeaux auraient été hissés lors des batailles, le premier entièrement noir, appelé *Al-Raya*, et le deuxième intégralement blanc, appelé *Al-Liwa*. D'après d'autres sources, la chahada était inscrites sur ces deux drapeaux qui auraient rempli un rôle bien défini : le drapeau *Al-Raya* n'aurait été utilisé que pour les guerres, alors que le drapeau *Al-Liwa* aurait eu un rôle uniquement politique. En effet, si le drapeau blanc, symbole de paix, garantit des manœuvres militaires, le drapeau noir, symbole de guerre, promet, quant à lui, l'engagement des hostilités.



Al-Raya

Il ne faut pas confondre le drapeau de l'islam, ou de l'Arabie saoudite avec celui l'État islamique. Le drapeau de l'islam est un drapeau portant la chahada à l'horizontale, et non à la verticale, sans l'épée. Celui de Daech s'en inspire, mais avec une nuance. Le drapeau de Daech fractionne la moitié de la chahada à l'horizontale et, l'autre moitié à la verticale dans un ordre unique qui met le nom de Dieu au-dessus et celui de Mahomet en bas, car le Prophète n'est pas un être divin.



Drapeau du royaume de l'Arabie Saoudite



Drapeau de l'Etat Islamique (Daech)

2.2. THÉOLOGIE : LE LANGAGE RELIGIEUX DE L'ISLAM

AL WAHYE

Révélation de la parole divine transmise au prophète Mahomet par l'ange Gabriel dans la grotte de Hiraâ, à la périphérie nord de La Mecque. Le Prophète a reçu le premier verset du Coran au cours du mois du Ramadan, d'où le caractère sacré du mois en question. « *Lis au nom de ton seigneur qui t'a créé...* ». Pendant plus de dix ans, Mahomet se retira dans la grotte de Hiraâ et médita en secret.

AD DINE

La Religion. Selon l'islam, ce terme est exclusivement réservé aux trois religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam (les religions d'Abraham). Les autres religions relèvent de la mécréance et des croyances qu'il faut combattre.

AL QALAM

Qalam : outil d'écriture (crayon) dont l'origine n'est pas arabe. Il s'agissait d'un outil pointu pour écrire sur les premières tablettes en argile en Mésopotamie.

AL HAQ

La Vérité divine retranscrite dans le coran. Al Haq est la référence à la vérité suprême qui émane de Dieu et cette « vérité » ne peut faire l'objet de modifications ou d'interprétations. Ce mot désigne également une des 99 qualités d'Allah (Abdelhak).

AR RISSALA

Le Message d'Allah. De la racine arabe littérale « lettre ». Ce terme recèle une portée divine puisque Allah l'a révélé à Mahomet, via l'ange Gabriel. *Ar Rassoule* (le messager : Mahomet) est donc le porteur du message de Dieu.

AD OUSTOUR

La Constitution. La référence systématique des salafistes - et des musulmans en général - au Coran s'inscrit dans une logique politico-historique. Il est à la fois la source de la législation et le « pare-feu » contre la « mécréance ». Sur tous les sites salafistes et wahhabites, il est clairement indiqué la prééminence du Coran et sa constitutionnalité. Dixit certains salafistes: « *Notre constitution, en France ou ailleurs, est le Coran* ».

AL JAHR

La Proclamation. En l'an 610 de notre ère, Dieu ordonna à Mahomet de sortir de la clandestinité et de proclamer l'Islam comme la nouvelle religion. Ce fut l'année la plus dure pour lui et pour ses disciples. Ils furent persécutés, ses disciples torturés, leurs biens confisqués. Sur ordre de son oncle Abou Jahl et d'autres dignitaires de La Mecque, il fut chassé de la ville et se réfugia à Médine.

Il est intéressant de faire une analogie entre cet épisode historique et l'idée, assez répandue chez les salafistes comme chez d'autres musulmans, selon laquelle ils considèrent être persécutés par la France et comptent effectuer leur « *migration vers un pays qui tolère le rigorisme religieux* ».

AL MASJID

La mosquée. Lieu de culte et de prière où le mélange de sexes est strictement interdit.

AS SUNNA

La tradition. Elle regroupe l'ensemble des paroles, des prescriptions et des gestes du Prophète, tels que les successeurs de ce dernier - les califes Abou Bakr, Omar, Othman et Ali - l'ont transmis après sa mort. Les adeptes de cette tradition sont appelés les sunnites (traditionalistes). Ils constituent la majorité des croyants dans le monde musulman (près de 90%). Le courant sunnite ne dispose pas de clergé, ni d'une autorité de type papal.

Quatre grandes écoles théologiques et religieuses - également qualifiées d'écoles juridiques - ont défini chacune une manière d'expliquer le rite de la Sunna,

- L'École **hanafite** (la plus ancienne, datant de 767) fondée par l'imam Abu Hanifa. Cette école est répandue chez les musulmans non arabophones.

- L'École **malékite**, fondée en 795 par Malik Ibn Anas (711-795). Il s'agit du rite le plus répandu au Maghreb en France et qui laisse une large place à la coutume.

- L'École **chaféite** de l'imam Chaféi, fondée en 820.

- L'École **hanbalite**, créée par Ahmad Ibn Hanbal en 855. Très rigoriste, c'est celle dont s'est inspirée le prédicateur saoudien Abdallah Ibn Abdelwahhab, pour donner naissance au wahhabisme.

A CHIRK

L'Association d'un être ou d'une chose à Dieu est passible de la peine de mort par la loi musulmane. En dehors des gens des livres (juifs, chrétiens et musulmans), toutes les autres religions sont synonymes d'association et doivent être combattues. La fracture théologique majeure entre les musulmans et les chrétiens est matérialisée autour de l'affiliation du fils (Jésus) au père (Dieu). « *Il (Dieu) ne peut être né ni avoir d'enfant* ».

AL KOFR

L'apostasie. Cela signifie ne pas croire à l'unicité de Dieu, à ses livres, à ses messagers, à ses anges et au jour du jugement dernier. Les *Kafirs* (les mécréants) peuvent faire l'objet de *fatwa* autorisant leur élimination s'ils ont commis ce péché en terre d'Islam rigoriste. C'est le cas en Arabie saoudite et en Afghanistan. Ce principe ne s'applique pas aux gens du livre.

AL BIDÂA

L'hérésie : infraction à la doctrine théologique passible de la peine de mort. Le fait d'introduire de l'innovation dans le rituel, de modifier ou de supprimer un précepte de l'Islam, doublement confirmé par le texte coranique et les récits du prophète, est un acte hérétique. « *Toute hérésie est égarement et tout égarement conduit à l'enfer* ».

ARRIDDA'H

Le retour à l'idolâtrie. Aussitôt après la mort du prophète, une vague de renoncement à la religion musulmane a secoué l'Arabie. Les deux premiers califes (Abou Bakr et Omar) se sont lancés dans des guerres contre le retour de l'idolâtrie - appelées *Harb Arridda* - et contre les impies. Les *Mourtadine*¹ sont passibles de la peine de mort selon la loi coranique. Ce terme est très utilisé par les combattants de Daech pour justifier les massacres des milices de Bachar El-Assad - *les Shabiha* -, des Syriens laïcs ou inféodés à son régime.

AZ ZANDAQA

L'hétérodoxie. Par opposition à l'orthodoxie, c'est un courant de pensée qualifié par les fondamentalistes comme « *la ligne intellectuelle des adeptes de la logique, de la recherche métaphysique et du rationalisme* ». On les considère comme des matérialistes ou intellectuels pervers. Des intellectuels musulmans (Avicenne, Averroès, etc.) ont été condamnés, exécutés ou ont immigré du Moyen-Orient vers l'Andalousie au IXe siècle pour continuer leur réflexion critique des textes coraniques.

¹ Les Mourtadines sont ceux qui se sont convertis à l'islam, puis l'ont renié.

Ce fut le premier motif des guerres des quatre califes contre ceux ayant renié leur islamité et sont retournés à l'idolâtrie.

AL JADAL

La controverse. Notion apparue au VIII^e siècle suite à diverses traductions des philosophies grecque et perse antiques et à la transposition dans les courants théologiques musulmans des théories d'Aristote. Aujourd'hui, les salafistes et les anti-laïcs considèrent que les lois et les dispositions prises à l'encontre de l'Islam relèvent de la controverse ; en conséquence, elles sont théologiquement irrecevables.

AL QADAR

Le destin, dit aussi « *Mektoub* ». Dans la religion musulmane, la notion du destin est omniprésente. Tous les événements qui se produisent, indépendamment de la volonté de l'individu, sont préalablement écrits et pré-décidés par Allah. D'où la récurrence des expressions « *Inch'Allah* », « *C'est le Mektoub* », « *C'est la volonté d'Allah* ». Les musulmans fondamentalistes pensent profondément que Dieu « gère » le devenir de chacun en temps réel, car il a préalablement « écrit » le destin de chaque personne. La fatalité est une notion profonde dans le discours religieux ou sociologique des communautés musulmanes, chez les salafistes en particulier.

AL CHAYTANE

Satan. Dans Le Coran ou à travers les récits de Mahomet, Satan est l'incarnation de la désobéissance originelle. Appelé également Ibliss, Satan fut à l'origine un ange ayant refusé de se prosterner devant la nouvelle créature de Dieu qu'est Adam (Adan). Allah l'a expulsé vers la terre et lui a laissé la vie sauve pour pervertir les descendants d'Adam et d'Eve. Il est derrière chaque péché commis par les mortels. Le « bon musulman » peut, par sa piété, lui résister.

AL DJINE (pluriel JNOUNES)

Créature maléfique. Il y a des Jnunes croyants et d'autres mécréants qui peuvent hanter le corps et l'esprit des humains éloignés de leur religion, notamment de la prière. Le *djine*, comme Satan, ne peut entrer dans un lieu de culte (mosquée, église, synagogue). Selon les théologiens, les *Jnunes* mécréants peuvent conduire le « possédé » à commettre des actes dont il n'est pas responsable.

AT TAGHOÛT

Le despote. Terme qui désigne celui qui a usurpé le califat ou le commandement d'une communauté. Depuis l'assassinat du quatrième calife (Ali), tous les leaders qui se sont succédés à Médine, à Damas et à Bagdad n'ont aucune légitimité à prétendre être commandant de croyants. Certaines publications de propagande de l'État islamique (cf. revue *Dar Essalam*) qualifient Bachar El-Assad, les présidents américain et français de *Taghout*. Ce mot est emprunté à la Torah pour désigner la lignée royale des pharaons d'Égypte qui persécutaient les juifs qui ont été libérés par Moïse.

AR RASSOUL

Le Messager. L'ambassadeur de Dieu qui vient délivrer le message *Ar Rissala* à la communauté humaine. Dans la *chahada*, il est évoqué phonétiquement « *Rassoulou Allah* ». Mahomet est considéré comme « le sceau des prophètes » et des messagers et, après lui, le monde attendra « *Al Mehdi Al Montadar* » (le Messie) qui viendra sceller le sort de l'humanité.

ANNABI

Le Prophète est l'élu d'Allah pour la prophétie et pour transmettre la parole divine via les livres sacrés. Tous les messagers ne sont pas des prophètes. L'Islam reconnaît comme prophétie et livres sacrés ceux de Noé, d'Abraham, de Salomon, de David, de Moïse, de Jésus et de Mahomet (*Assouhouf, Azzabour, La Torah, l'évangile, le Coran*).

AL QORÂN

Le Coran. Terme qui vient du mot arabe *Quran*, qui signifie « récitation », c'est-à-dire le message inspiré par Dieu à Mahomet et que ce dernier a récité. Texte sacré et inviolable, le Coran tient une place essentielle dans l'Islam, car il est la « parole même de Dieu ». C'est sous le calife Othmane que le Coran a été mis en forme. Il est composé de 6 200 versets, répartis en 114 sourates et 60 chapitres. Outre le message religieux, ce texte comporte des prescriptions juridiques, morales, politiques et sociales. Les salafistes s'y réfèrent, car ils considèrent que le Coran est le seul et unique livre divin qui n'a pas été dénaturé ou falsifié; en conséquence, il est la base de toute législation.

AS SAHHABA

Les compagnons du prophète sont ceux qui ont adhéré les premiers à l'Islam. On trouve parmi eux les quatre qui vont se succéder comme califes légitimes (Abou Bakr, Omar, Othmane, Ali). D'autres compagnons, plus axés sur la récitation du Coran ou la consignation des récits du prophète sont promus au rang d'apôtres.

AL OUMMA

La communauté. Il s'agit d'un terme coranique désignant la communauté des croyants dans son unité religieuse. On évoque aussi la « *Al Oumma Al Mohammedia* » (Communauté de Mahomet), en référence au prophète. La notion d'*Oumma* n'a pas de connotation ethnique, raciale, linguistique ou territoriale, mais exclusivement religieuse.

2.3 LES COURANTS ET DOCTRINES INTERNES À L'ISLAM

LE SUNNISME

Le traditionalisme. Courant majoritaire de l'islam reconnaissant l'héritage des quatre califes ayant succédé à Mahomet par élection, dont Ali, le gendre du Prophète. Les sunnites n'ont pas de clergé constitué, mais font confiance à des *ulémas* (savants) ou des *cheikhs* (sages), docteurs de la religion et enseignants, pour prescrire le bon comportement du musulman et la bonne lecture du Coran. Ce courant concerne la quasi-totalité du monde arabe, l'intégralité des pays du Maghreb et est très implanté en Afrique et en Asie.

LE CHIISME

Les continuateurs: Terme issu du mot *Chi'a*, « ceux qui suivent », utilisé en premier lieu pour désigner les partisans du calife assassiné Ali, cousin et gendre du Prophète. Il constitue la deuxième branche de l'islam par le nombre de ses fidèles (environ 130 millions). Le chiisme se réfère à une succession de douze imams qui ont scellé la tradition islamique. Les chiites ont une approche ésotérique du Coran, qu'ils estiment composé d'énigmes et de mystères que seuls les imams (savants) ou ayatollahs (signes de Dieu) peuvent expliquer. Dès lors, ils reconnaissent de facto l'utilité d'une certaine forme de clergé. Le chiisme est très implanté en Irak, en Syrie, au Yémen, au Bahreïn en Iran et au Liban, mais il est aussi présent en Afrique noire.

AL HABACHIA

Le habachisme. Mouvement musulman d'inspiration sunnite, mêlant des inspirations soufies et chiites, fondé par le cheikh Mohammed Al Habachi, représenté en France par l'Association des Projets de Bienfaisance islamiques en France (APBIF). Ce mouvement sectaire est très implanté au Liban. Il est préconisé aux fidèles de porter le *Qamis* (la djellaba pour les hommes), la longue chemise blanche, associée au port d'une *qalansouwwah* (toque) sur la tête.

AS SALAF

Les ancêtres. Terme qui accorde le statut d'authenticité à la première génération de musulmans, contemporaine du prophète, connue par sa piété et son intégrité. Aujourd'hui, une partie des musulmans est attirée et séduite par cette vision d'authenticité. Mouvement complexe et évolutive, le salafisme couvre un large spectre de positionnements idéologiques allant du salafisme quiétiste au salafisme révolutionnaire.

Le salafisme est répertorié par les musulmans comme un courant religieux orthodoxe sunnite visant à régénérer l'islam par une relecture littérale du texte coranique, une pratique de la religion telle que Mahomet et ses proches compagnons (les salafs) avaient coutume de l'enseigner. Le salafisme constitue la base doctrinale du courant fondamentaliste wahhabite en Arabie. Le courant salafiste central est celui du *Tawhid* (unicité de Dieu), un terme aujourd'hui devenu le mot clé dans l'affirmation de l'allégeance à l'État Islamique.

L'insistance sur Dieu comme objet exclusif de l'adoration a pour effet un respect littéral de sa parole et surtout la condamnation violente de tout ce qui peut être considéré comme *chirk*, c'est-à-dire comme association de toute autre créature ou symbole que Dieu dans l'adoration (esprits, saints ou d'objets). Le renoncement à tout ce qui n'est pas de l'ordre d'Allah est préconisé.

ASSALAF ASSALIH

Les pieux prédécesseurs. Terme désignant les quatre califats, les compagnons du prophète et plus globalement les musulmans qui ont vécu les deux premiers siècles de l'ère musulmane (VIIe et VIIIe siècles). Il signifie également, sur le plan politique, la période de l'apogée de l'islam à laquelle l'Espagne fut conquise.

AL ÂBIDOUNE

Le piétisme. C'est un courant, originaire de l'Inde, fondé par Muhammad Ilyas Al Kandhalawi (1885-1944), basé sur une lecture décontextualisée de l'islam qui ne prend pas ou peu en compte le dogme, mais reste centré sur l'adoration de Dieu. Il repose également sur le mysticisme imprégné de certaines idées du salafisme. Ses adhérents refusent tout engagement politique (le *Tabligh* pratique le piétisme).

AL MACHIAKHA

Le quiétisme, de la racine littérale "chef de tribu", "vieillard", "sage". Le mot « Cheikh » vient de cette racine, en référence à la sagesse des saints et religieux pieux ayant marqué la vie des musulmans par leurs vertus. Les quiétistes sont attachés à la « vérité suprême », celle de Dieu. Ils ne tiennent pas compte des quatre écoles du sunnisme (hanafisme, hanbalisme, malékisme, chafiiisme). La participation à la vie politique y est considérée comme une perversion et un détournement des personnes de Dieu.

AL WAHHABIYA

Le wahhabisme. Courant politico-religieux né en Arabie Saoudite au XVIIIe siècle, fondé par l'imam ultraconservateur Mohammad ibn Abdelwahhab. Il repose sur le puritanisme, le rigorisme et l'interprétation littérale et conservatrice des textes coraniques et des récits du prophète (*hadith*). Il constitue la ligne théologique orthodoxe et officielle de l'Arabie et de la dynastie d'Al Saoud, garant et serviteur des lieux saints de l'islam. Les wahhabites considèrent le chiisme comme hérétique. La plupart des prédicateurs sur internet ou ceux qui animent des séminaires au Maghreb ou en France, viennent de cette mouvance. Ils disposent de moyens financiers colossaux, prélevés sur la rente du pèlerinage. Ils financent également et soutiennent la formation des imams d'Europe, les projets de la *Hijra*, le prosélytisme et le jihad, notamment en Syrie et en Irak.

AL MOÛTAZILA

Les anti-dogmes. Courant rationaliste du VIII^e siècle, inspiré de la philosophie grecque. Les moutazilites ont introduit des notions de la logique grecque appelées « *Al-Mantiq* » - assimilées à l'hérésie - notamment la théorie de la création et de la binarité (enfer/paradis, bien/mal, vie/mort). Les leaders de ce courant, historiquement, minoritaire dont ont été traités de *Kafirs* et décapités suite à des *fatwas* des théologiens de Damas ou de Bagdad.

ASSAHWA AL ISLAMIYA

Le Réveil musulman est un courant politique inspiré de la doctrine idéologique des Frères musulmans qui vise la prise du pouvoir politique par la réislamisation d'une part des masses populaires, et d'autre part par la « salafisation ¹ » des hauts fonctionnaires travaillant dans rouages de l'État. Ce courant est très présent au sein du PJD, le parti majoritaire au Maroc.

LA JAMAÂ ISLAMIYA

La confrérie des Frères musulmans. Créée en 1928 en Égypte par Hassan Al Banna, la Confrérie des Frères musulmans, développe un islam expurgé des influences occidentales et a le projet d'instaurer un ordre politique, économique et social fondé sur le Coran. Les Frères musulmans ont néanmoins officiellement renoncé au recours à la violence (hors Printemps arabe). La confrérie est la seule mouvance islamiste qui s'est organisée en partis politiques (PJD en Turquie, PJD au Maroc, FIS en Algérie, Ennahda en Tunisie, Jamâa Islamiya en Égypte). En France, elle est principalement représentée par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), membre fondateur du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM).

A TASSAWOUF

Le soufisme. Issu du terme arabe *Assouf* (la laine). Ses adeptes s'habillent en laine par référence aux moines chrétiens du Proche Orient qui vivent en réclusion. Le soufisme est un courant particulier de l'islam associant mysticisme ascétique et engagement au sein d'une confrérie ésotérique (*Attariqa al-Assoufiya*). Leurs offices ou séances de *Dikr* (liturgie), avec prières, postures du corps et discipline de la respiration, sont caractéristiques. Ces confréries ont contribué à islamiser les peuples indigènes, spécialement en Afrique noire. Les soufis préfèrent généralement s'appeler eux-mêmes "les pauvres" en arabe (*Al Fouqara*, pluriel de fakir) et en persan *Darwich*.

AT TABLIGH

La prédication. Fondée en 1927 dans l'Inde britannique, ce mouvement piétiste a aujourd'hui gagné les pays développés. Les fidèles de cette mouvance manifestent une religiosité particulière et respectent l'obligation qui leur est faite de se réunir cinq fois par jour pour la prière. Ils veulent réislamiser les jeunes, notamment dans les quartiers sensibles des grandes cités, et organisent des sorties religieuses (*Khourouj*). L'objectif premier du Tabligh est de « réislamiser les brebis égarées par l'attraction occidentale, ou de convertir les âmes égarées en

Occident ». Ses fidèles organisent aussi des grands rassemblements pouvant regrouper des centaines de personnes. C'est lors de ces événements que sont mises au point des tournées de prédicateurs itinérants dans les diverses parties du monde encore considérées comme « terres de conquêtes islamiques », ainsi que l'implantation de nouvelles filiales ou associations satellites.

AL ANSAR

Les alliés. Lors de la *Hijra* du prophète de La Mecque vers Médine, en 622, les compagnons et les disciples de Mahomet ont été accueillis par des habitants de Médine qui ont déclaré leur allégeance au prophète. Ces précieux alliés ont été appelés *Al Ansar*. Le groupe jihadiste syrien Jabat Al Nosrah s'est inspiré de ce fait historique pour accueillir de nombreux combattants venus d'ailleurs.

AL MOHAJIRINES

Les migrants. Terme issu de la racine *Hijra* voulant dire « immigrer vers un ailleurs pour fuir la percussion des mécréants ». Le mot Al Mouhajirine est le pluriel de Mohajir. Les jeunes convertis ou réislamisés, nés en France de parents musulmans ou non, se projettent dans ce récit historique pour aller en Algérie, en Tunisie, au Maroc ou en Arabie saoudite, effectuer ce rite prophétique.

AL KHAWARIJ

Les kharidjites. Le calife Ali fut contesté dès le premier jour de sa désignation, malgré ses liens de parenté avec le prophète (il était cousin et gendre de Mahomet) qu'il fit valoir auprès du conseil des compagnons. Les Khawarijs constituent le premier mouvement de scission politique et militaire dans l'État musulman naissant. Ils se sont opposés au calife Ali et lui ont déclaré la guerre.

AL MOUWAHIDOUNES

Les unificateurs. Courant marginal de l'islam sunnite qui prétend unifier toutes les écoles de la pensée théologique. Il refait aujourd'hui surface dans la galaxie jihadiste en Syrie. Au Maroc, après la chute des deux premières dynasties musulmanes au VIII^e siècle, les Mouwahidounes ont pris le pouvoir et ont envahi l'Espagne pour y établir l'autorité des musulmans, après avoir unifié les tribus berbères et arabes du Maghreb.

A RÂFIDAH

Les opposants radicaux. Courant de l'islam chiite ultra radical qui considère que le califat revient de droit à Ali et à ses deux enfants assassinés par les sunnites. Chaque année, au dixième jour du premier mois (Moharram) du calendrier musulman, les sunnites célèbrent *Achoura*. C'est une fête religieuse de joie, de cadeaux pour les enfants et de communion entre les familles. Chez les chiites, au sein du courant A Râfidah, on procède à l'autoflagellation. Certains se mutilent le corps pour célébrer le martyr Al Hussein, assassiné par les sunnites qui ont pris le pouvoir à Damas (les Omeyades) et plus tard à Bagdad (les Abbassides).

¹ La *Salafiya* concerne les masses populaires ; la *salafisation* vise l'élite et les rouages de l'État.

2.4 LES RÉFÉRENCES DE L'ISLAM POLITIQUE

AL IMAMA

Le commandement. Terme arabe qui signifie « à la tête d'un groupe ». Il désigne le croyant qui est devant et dirige la prière communautaire du vendredi ou des fêtes religieuses. Mais ce mot peut également s'appliquer aux grands théologiens qui ont contribué à la pensée du *fiqh* (lois islamique) ou à l'interprétation des récits de Mahomet (*hadith*).

AL HADITH

Le récit ou littéralement les « propos ». Ce terme désigne les paroles prononcées par le Prophète, depuis la première révélation jusqu'à sa mort. Ces récits ont été répertoriés par les salafistes. Ces *hadiths* oraux constituant, de fait, le second fondement du droit islamique après le Coran, ont été retranscrits et compilés au IX^e siècle par l'imam Malik, d'où la prééminence du courant Malékite. D'autres *hadiths* font polémique, car ils n'ont pas pu être authentifiés.

AL IJTIHAD

L'interprétation. Les califes ont toujours désigné un « Comité de Sages » dont la mission est l'interprétation du texte coranique, l'innovation et la réflexion sur la possibilité de faire évoluer des préceptes figés sans toucher à « l'ADN » coranique, car cela peut conduire au blasphème. Aujourd'hui, un comité de théologiens, d'islamologues et de juristes planchent sur une commande « politique » au sein de l'islam sunnite modéré : « comment adapter le texte coranique figé au contexte sociologique et politique de notre ère ? ». Le Maroc et la Tunisie y travaillent, notamment pour l'amélioration du droit de la famille, de l'héritage et de la tenue vestimentaire dans les espaces publics.

AL IJMAÂ

L'unanimité. C'est le principe fondateur de la législation dans l'islam sunnite, en dehors des références coraniques et prophétiques (versets et récits). D'un point de vue théologique, les autorités musulmanes, faisant autorité (Al Azhar en Égypte) sont souvent consultées.

AL FIQH

La jurisprudence. Au terme d'une longue carrière d'imam (conducteur de prière), d'*Alim* (savant) et de longues études en théologie, certifiées par une grande autorité religieuse de type Al Azhar, le *Faqih* (le maître de la pensée religieuse) peut prétendre à émettre des jurisprudences. À défaut d'un clergé, le *Faqih* occupe la fonction la plus éminente dans le savoir religieux, suivi de l'*Alim* et ensuite l'imam.

A CHARI'A

Dogme ou loi d'origine divine ou prophétique fondée sur le Coran et les *hadiths*, souvent présentée avec une connotation négative, qui ne recouvre pas le sens réel du mot. La traduction littérale se rapproche du mot législation. Le contenu de la chari'a varie d'un courant à un autre et d'un pays à un autre. Elle n'est pas appliquée au Maghreb, ni en Égypte.

AL MINHAJ

Le référentiel méthodologique. Inspiré de la troisième source de la législation en islam, *Al Minhaj* est un manuel pour l'exercice des divers rites (ablution, modalités du pèlerinage, séquences de la prière, interdits pendant le jeûne du Ramada, etc.). Les salafistes de France ont élaboré plusieurs référentiels méthodologiques en direction des convertis, des convertibles, des ré-islamisés ou des réislamisables (livres portant en titre *Al Minhaj*).

AL AQIDA

La foi. Force spirituelle et mentale que procurent les courants piétistes et quiétistes. *Al Aqida* permet au musulman d'atteindre un stade de « nirvana » et de se détacher de la société de consommation et du « bas monde éphémère ».

AL MADHAB

La doctrine. Elle s'inscrit dans le répertoire et les références dogmatiques des quatre grands penseurs de l'islam sunnite (Malik, Hanbal, Hanaf, Chafii). On dit par exemple que telle mosquée est affiliée à « Al Madhab Al Maliki », sous entendu qu'il s'agit d'une mosquée marocaine.

AT TAYAR

Le courant. Désigne une sous déclinaison théologique ou un système de pensée hybride, imprégné certes de référence coranique, mais qui peut déroger aux récits du prophète en ce qui concerne la régulation sociale ou l'évolution sociétale. Les Frères musulmans sont plus inscrits dans le courant que dans la doctrine.

OULEMAS

Savants (pluriel de *Alim*). Ce sont des docteurs de la loi, des théologiens musulmans. Un *Alim* peut être un imam dans une mosquée, mais un imam ne peut prétendre au statut d'*Alim* s'il n'est pas capable d'attester ce statut par un diplôme délivré par une autorité religieuse de référence¹. Certaines mosquées salafistes en France sont infiltrées par des Oulémas venus d'Arabie, du Maroc ou d'Algérie.

AL FATWA

Décret religieux. Ordonnance juridique statuant sur des cas particuliers, soit par défaut d'une loi coranique explicite, soit suite à délibération d'un conseil d'Oulémas où la fatwa est synonyme de jurisprudence.

AL HIJRA

La Migration. Historiquement, elle se résume au départ de Mahomet de La Mecque vers Médine en 622 de notre ère (début du calendrier musulman). Aujourd'hui, elle représente pour les convertis ou les réislamisés le départ pour une

¹ Par exemple, l'imam médiatisé Abou Houdayfa ou l'imam de Drancy ne peuvent prétendre au statut d'*Alim*, mais simplement d'*Imam* de mosquée.

destination où ils pourront pratiquer leur religion conformément à la doctrine salafiste, loin des contraintes imposées par la laïcité.

AT TAKFIR

L'Excommunication. Démarche intellectuelle théologique conduisant un groupe de savants ou de théologiens à rendre une ordonnance (*fatwa*) confirmant la mécréance d'un individu, d'un groupe, d'une pensée ou d'une pratique. La plus célèbre étant celle formulée à l'encontre de Salman Rushdie par les autorités iraniennes à la fin des années quatre-vingt, pour la publication de son livre *Les Versets sataniques*.

AL KHILAFAT

La succession. Suite au décès du prophète, la succession à la tête de l'Oumma (de l'État) s'est posée. Il n'existait aucun critère religieux ou mode de scrutin juridique pour organiser cette succession, d'où les difficultés de l'islam politique. Le Coran stipule que le pouvoir doit être entre les mains d'un homme sage et irréprochable, ayant fait consensus.

AL KHALIFAT

Le successeur. Titre dépourvu de statut politique analogue de celui des autres chefs États contemporains. Le Calife s'érige en commandant des croyants, en chef de guerre, en garant du respect et de l'inviolabilité de la doctrine musulmane. Quatre compagnons du prophète avaient ce statut de califes légitimes : Abou Bakr, Omar, Othmane et Ali, ces trois derniers ayant tous été assassinés.

AL JAMÂA

Le groupe. Désigne littéralement un groupe d'individus partageant un projet commun de *khourouj* (activité religieuse) ou un départ pour effectuer la *Hijra*. Sur le plan politique, ce mot remplace la notion du parti. La Jamâa Islamiyya est l'appellation d'origine de toutes les formations issues ou dérivées de la ligne politique des Frères musulmans, dont l'UOIF en France.

AL FARIDHA

L'obligation. Champ théologique et juridique qui définit les règles du culte qui sont obligatoires, intelligibles et communs à tous les musulmans, notamment les cinq préceptes fondamentaux de l'islam (piliers).

AS SOUNA

La Tradition et les Récits répertoriés par les compagnons de Mahomet. Ils sont devenus la deuxième source de législation islamique après le Coran. La Sunna varie d'un courant musulman à un autre. Chez les salafistes, l'usage du *Khol* (colorant

des yeux), du *Siwak* (un bout de bois pour l'hygiène dentaire), du *Qamis* (la tenue vestimentaire des hommes), du *jilbab* (celui des femmes) sont l'expression de la Sunna au sens prophétique. Il n'y a aucune obligation théologique qui en explicite l'usage.

AL QIYASSE

L'analogie. Forme d'adaptation du texte au contexte pour améliorer et infléchir la rigidité doctrinale du texte coranique. Pour ce faire, certains oulémas proposent de s'inspirer des découvertes scientifiques, du progrès technologique, de l'évolution sociétale et de l'humanité, pour apporter des avenants aux textes sacrés sans pour autant toucher à leur ADN. Un Comité de Sages au Maroc et en Tunisie penche sur cette hypothèse à travers une démarche intitulée « Adapter le Texte au Contexte sans altérer l'essence divine ». L'Arabie saoudite est opposée à cette initiative qu'elle qualifie implicitement de *Fitna* (Discorde).

HARAM

Illicite. Mot désignant généralement des restrictions alimentaires : abattage d'animaux sans prononcer la *Takbira* « *Allahou Akbar* », consommation de viande de porc, l'alcool, la fornication, le meurtre et, de manière générale, tout comportement touchant à la morale et au respect du sacré. En réalité, le mot trouve son sens par opposition au « halal » (licite). L'ensemble des faits et gestes qui sont strictement illicites dans l'islam sont passibles de châtement temporel (des hommes) et de l'enfer au jour du jugement dernier (Dieu).

HALAL

Licite. Contraire de haram. Les oulémas contemporains des quatre califes légitimes ont rédigé une ordonnance qui fait autorité dans l'islam sunnite, mais qui est contestée par les courants salafistes radicaux. Cette fatwa dit « *Tout ce qui est licite par le texte coranique n'est pas illicite et vice versa* ».

BARAKA

La Bénédiction. Chez les musulmans, dieu est omniprésent dans le quotidien. Chaque geste, acte ou pensée doit être préalablement béni d'Allah pour son accomplissement. Dans le langage quotidien du musulman, on constate cette référence à la baraka « *Bismi Allah, In cha Allah* » qui veut dire "au nom de dieu et avec la bénédiction de dieu", mais qui est souvent littéralement traduite par « si Dieu le veut ».

2.5 LES PRÉCEPTES DE L'ISLAM

Dans le domaine religieux, l'islam impose aux musulmans cinq grandes obligations, fréquemment dénommées les cinq piliers de l'islam : *As Salate*, *A Chahada*, *As Sawme*, la *Zakat* et le pèlerinage.

AS SALATE

La prière est une des cinq obligations incombant à chaque musulman. Elle est accomplie quotidiennement, à raison de cinq fois par jour : à l'aube, le midi, l'après-midi, au coucher du soleil et le soir. Elle est obligatoirement précédée d'ablutions. La prière peut être célébrée en tous lieux et le pratiquant doit se tourner en direction de La Mecque. La prière (*As salate*) est l'acte de différenciation intra musulmans. Celui qui ne prie pas est un « égaré et sur la voie du Satan » (Chaytane). D'autres prières s'organisent individuellement ou en groupe. La prière en groupe et dans une mosquée est la plus valorisante pour un musulman.

Les prières qui rythment la vie des musulmans sont :

- **A Douhr** : le midi
- **Al Asr** : l'après midi
- **Al Maghrib** : le coucher du soleil
- **Al Ichâa** : la nuit (ou dîner)
- **Salate Al Jamâa** : prière en groupe
- **Salate Al Joumouâa** : prière de vendredi
- **Salate Al Janaza** : Prière du mort
- **Salate Al Gha'ib** : prière du martyr
- **Salate Al Aid** : prière de la fin du Ramadan et celle du Sacrifice d'Abraham

A CHAHADA

La profession de foi constitue le pilier fondamental de l'islam et est aussi le premier acte-rituel prononcé lors de la cérémonie de conversion. « *J'atteste qu'il n'y a pas de divinités dignes d'adoration en dehors de Dieu et que Mahomet est son prophète* »

AS SAWME

Le jeûne. Il est obligatoire pour tout pubère durant le mois lunaire de Ramadan, neuvième mois du calendrier islamique. De l'aube au coucher du soleil, il est interdit de manger, de boire, de fumer, d'avoir des relations sexuelles. Des dérogations sont cependant prévues (femmes enceintes ou indisposées, personnes âgées ou malades, voyageurs), à condition que les jours manqués soient rattrapés, ou de s'acquitter d'une aumône, défini par un imam local.

ZAKATE

L'aumône, pour ceux qui le peuvent. La loi islamique prévoit qu'elle doit correspondre à 2,5 % des revenus annuel du musulman.

AL HAJJ

Le pèlerinage. Tout musulman doit l'effectuer au moins une fois dans sa vie, à La Mecque.

AL OMRA

Petit pèlerinage. Il n'est pas obligatoire et peut s'effectuer autant de fois que cela est possible.

2.6 LE RÉFÉRENTIEL JURIDIQUE MODÉLISÉ DES SALAFISTES

AL FITNA

Guerre civile ou discord. Dans l'histoire de l'islam, depuis la mort du prophète jusqu'à nos jours, le spectre de la guerre et de la discord a rythmé la vie politique. La prétention à la légitimité ou l'absence de celle-ci sont en partie à l'origine des guerres confessionnelles, dont la plus visible est celle opposant chiites et sunnites les premiers revendiquant la succession du calife Ali et de ses deux fils, martyrs, Hassan et Hussein, tués par les sunnites.

Aujourd'hui, la *Fitna* s'est déplacée sur le champ sociétal (en France par exemple) ou dans les pays qui pratiquent un islam jugé trop tolérant (Maroc, Tunisie, Égypte). La *Fitna* salafiste repose sur l'idée suivante « *La salafisation de la société par le bas, par le changement des mœurs finira par transformer les masses populaires en électeurs salafisés pour s'emparer du pouvoir politique à travers les urnes et par la démocratie* ». Pendant le printemps arabe, cette stratégie s'est avérée payante pour

trois partis politiques: le PJD au Maroc, Ennahdha en Tunisie et les Frères musulmans de Mohamed Morsi en Égypte.

En France, certains salafistes, se projettent dans l'espace politique en voulant mobiliser et fédérer l'électorat musulman de France. Leur discours cherche à provoquer une *Fitna* par la récupération des croyants, leur retour rigoriste à la religion et la réappropriation des territoires „perdus” de la République où les lois et l'autorité de l'Etat ne s'appliquent plus.

D'autres développent un discours poussant à l'abstention et à la non-participation aux élections locales ou nationales en France. Ce sont souvent les mêmes, adhérents de la théorie du complot et du mythe de la toute-puissance maçonnique.

Le courant radical et takfiriste s'appuie sur la *Fitna* - dans sa version « guerre civile » - dans sa perpétuelle tentative de prise de pouvoir par la violence, par le jihad et par le terrorisme. L'État islamique est celui qui recourt le plus systématiquement à cet usage de la *Fitna*.

AZ ZINA

La fornication. C'est l'un des actes les plus proscrits par l'islam en général et par les fondamentalistes en particulier. Tout acte sexuel, en dehors de l'institution maritale, est interdit. Le *Zani* (l'homme) est passible de cent coups de fouet ou de la pendaison s'il y a récidive. La *Zaniya* (la femme) est passible de lapidation. *Az Azina* concerne uniquement un acte d'adultère entre des gens mariés. Au-delà de l'interdiction sexuelle, *Az Zina* est aussi une sanction, car elle provoque la rupture de la filiation : tout enfant illégitime est exclu de l'héritage.

AL HISBA

La police des vertus a été mise en place pour préserver la société, réprimer les atteintes à la pudeur et aux mœurs et veiller à l'application stricte de la chariâa. Une telle institution existe en Arabie saoudite, en Afghanistan et existait sur les territoires contrôlés par Daech, en Syrie et en Irak. Les coupables de vol dans des lieux saints (mosquée du prophète, La Mecque) sont condamnés à l'amputation de la main. Ceux inculpés de fornication reçoivent cent coups de fouets en public et la lapidation à mort.

AL QASSASSE

La décapitation. La charia prévoit l'application de la peine de mort par la décapitation. Les autres formes d'exécution des condamnés ne sont pas reconnues par les Muftis, notamment la pendaison.

AL ÎQAB

Le châtement suprême. Notion coranique qui rappelle aux musulmans l'effectivité du châtement suprême, le jour du jugement dernier.

ARRAHMA

La miséricorde. Elle s'exprime aussi par d'autres termes comme *Abderrahim*, *Abderrahmane* ou *El Marhoum*. Cette qualité est exclusivement divine et ne peut être accordée à un humain.

ZAWAJ AL FATIHA

Le mariage religieux informel. Il se développe, de plus en plus en France, aussi bien chez les musulmans non pratiquants qu'entre salafistes piétistes. Les autres formes juridiques du mariage (civil, adulaire, coutumier) sont plus contraignantes par les droits et les devoirs qu'elles génèrent. *Zawaj Al Fatiha* est plus souple, ne nécessitant que la présence de deux témoins et la bénédiction d'un imam. L'engouement des convertis pour cet forme d'union est réel, notamment chez les converties mineures. Les jeunes filles, mineures ou majeures converties, sont parfois entraînées par ce biais pour accomplir plus tard des mariages « blancs » afin de régulariser ou ramener légalement un conjoint en France (*Hijra* maritale).

NIKAH AL JIHAD

Acte sexuel dérogatoire au profit du jihadist. L'islam proscrit les relations sexuelles en dehors du mariage. Les époux doivent avoir un document ou se marier devant un imam et deux témoins pour légitimer le rapport sexuel. Pour le combattant ou le jihadiste, la jurisprudence salafiste accorde toutefois le droit de l'acte sexuel en dehors des règles juridiques ou costumières.

GAWRI

Individu de type européen. C'est l'appellation générique pour qualifier un non arabe. C'est une désignation péjorative qui trouve son origine dans l'ère coloniale, par opposition à l'indigène.

NASRANI

Chrétien (Nassara au pluriel) : signifie « les porteurs de croix du Christ ».

YAHOUDI

Juif (Al Yahoud au pluriel) : désigne en particulier les Séfarades, en référence à la kippa qu'ils portent. Les juifs d'origine ashkénaze ou d'Israël, sont appelés "Sionistes".

2.7 LES CERCLES D'ORGANISATION DES SALAFISTES

AD DAÂWA OU AT TABLIGH

Le prosélytisme n'est pas interdit dans l'islam, au contraire, il en est sa base doctrinale. L'islam n'est pas restreint à un peuple. « Il n'y a pas un peuple arabe ou musulman élu ». Par tous les moyens (prédication, conquêtes), la propagation de l'islam doit continuer jusqu'à l'avènement du Messie.

AL HALAQA

Le séminaire. C'est un ancien mode d'études destiné aux profanes. Les vieilles universités musulmanes Al Qarawiyyine de Fés (Maroc), Al Azhar du Caire (Égypte) - et jadis d'Annour (Cordoue, Espagne musulmane) - organisent des séminaires. dans des mosquées ou des appartements.

AL KHOUROUJ

Sortie religieuse. Du verbe *kharja* (sortir). Des groupes de jeunes salafistes organisent des sorties religieuses « *en province ou dans des lieux reculés* », dicit un salafiste « *partir en mode furtif, loin du radar policier* ».

AL MADRASSA

L'école islamique. Elle remplit en France deux fonctions, séparément ou simultanément : l'apprentissage de la langue arabe et l'initiation des enfants aux préceptes de l'islam. Dans le cadre de la *Hijra*, des convertis ou ré islamisés partent pour intégrer des écoles coraniques et théologiques, principalement en Arabie saoudite, au Maroc, en Algérie et en Égypte.

AL MAKTABA

La librairie, spécialisée dans la littérature musulmane ou celle évoquant l'islam sous tous ses aspects. Elle s'organise plutôt dans une logique communautaire. Dans certains cas, elle peut servir de salle de prière clandestine et à l'animation de séminaires portant sur l'islam radical.

AL KITAB

Le Livre. Ce mot est utilisé par les musulmans au sens coranique du terme. En effet, le Coran qualifie les Juifs et les Chrétiens de « gens du livre » en référence à la Torah et à la Bible. C'est également la traduction littérale du mot livre ou manuel.

2.8 VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DES SALAFISTES

Les islamistes sont identifiables par leurs tenues vestimentaires et l'usage de quelques accessoires faisant office de *baraka* du prophète et des pieux prédécesseurs.

De couleur blanche chez les sunnites et noire chez les chiites. Le Leader de Daech, Abou Bakr Al Baghdadi, déroge à cette règle et porte le turban noir en sa qualité de calife.

LES VÊTEMENTS

- **Jilbab** : robe extra large effaçant les courbes du corps de la femme, par référence à Aïcha, première épouse du prophète Mahomet.
- **Niqab** : voile intégral. Une tradition arabo-afghane en vigueur au Yémen, dans les pays du golfe, en Afghanistan. Il n'existe aucun texte coranique ou récit faisant référence au port du Niqab mais seulement du hijab.
- **Hijab** : voile couvrant les cheveux, les oreilles et le cou.
- **Khimar** : voile semi-intégral de couleur noire, porté par les femmes salafistes orthodoxes qui laisse apparaître à peine une partie du visage. La loi interdisant le port de la burqa dans l'espace public ne s'applique pas à ce voile.
- **Serwal** : pantalon extra large effaçant les contours du corps de l'homme, notamment la partie intime.
- **Djellaba** ou **Qamis** : longue tunique de couleur blanche qui distingue les Frères musulmans ou les salafistes orthodoxes.
- **Al Āmama** : turban, par référence au prophète Mahomet.

LES ACCESSOIRES

- **Al Boukhour** : l'encens pour chasser les mauvais esprits de la maison, mais également désodorisant naturel pour « parfumer » les mosquées.
- **Al Misk** : pierre bénie qui provient d'Arabie. Les musulmans frottent cette pierre contre leur vêtement pour s'imprégner de son odeur qui rappelle celle de la Kâaba.
- **Siwak** : produit végétal pour se brosser les dents avant chaque prière en référence au prophète Mahomet.
- **Al Hinaâ** : herbe bénie comme produit cosmétique. Les jihadistes en colorent leur barbe avant l'assaut ou la razzia ; c'est un usage assez répandu chez les Talibans.
- **Ad dinar** : durillon de la peau, conséquence du frottement du front contre le tapis de prière. Il est un signe distinctif du pieu. Le récit du prophète rappelle que Dieu reconnaîtra ses fidèles par ce signe et qu'ils seront récompensés.

2.9 LA LITTÉRATURE DE BASE DES SALAFISTES

La littérature des salafistes est riche et touche à toutes les problématiques spirituelles, sociétales, sociologiques, métaphysiques ou politiques de l'islam. Cependant, cinq ouvrages constitue véritablement leur « bible ».

- **Le Coran** : de préférence en langue arabe, imprimé dans un pays sunnite et authentifié par le sceau d'une autorité qui fait autorité (Al Azhar en Égypte ou Al Madina Al Mounawara en Arabie saoudite).

- **Sahi hou Al Boukhary** (Les récits authentiques) : un ouvrage écrit au IX^e siècle qui répertorie tous les récits du prophète. Ce livre constitue la référence et le document de consensus chez les sunnites.

- **As Salafiya** de Cheikh Al Bâani. Un livre qui initie au courant salafiste.

- **Ryado As Salihyne** (Le jardin des vertueux).

- **Hisno Al Mouslim** (La citadelle du musulman), d'Ibn Kathir, savant piétiste du Moyen Âge.

2.10 LE LANGAGE MÉTAPHYSIQUE DES JIHADISTES

AL GHAYBE

Le savoir inaccessible aux humains. Dans les textes coraniques, ce terme est récurrent. Il désigne les limites cognitives de l'être humain. Dieu seul a le monopole d'un savoir absolu et de la création « *il sait ce que vous ignorez. Il sait ce que vous ne pouvez pas savoir. Il connaît le début et la fin des temps* ».

AT TAKBIR

Sanctifier le nom d'Allah. La formule « *Allahu Akbar* » est prononcée par le musulman prononce pour plusieurs raisons et dans différentes circonstances : lors de l'appel à la prière, lors de l'égorgeement rituel de la bête. Elle est également prononcée au cours d'une razzia pour sonner la charge ou lors d'un assaut et, enfin, comme mot ultime avant de mourir les armes à la main pour un jihadiste.

AL JIHAD

Le combat ou/et l'effort. C'est probablement le mot le plus galvaudé dans la littérature propre au terrorisme islamiste. Ce terme ambivalent désigne initialement « *le combat sacré dans la voie de Dieu* », (à partir de la racine arabe *Al Jhd*), c'est-à-dire l'effort que chaque musulman doit faire sur lui-même pour atteindre la perfection morale et spirituel.

Des textes rapportent que Mahomet, de retour d'une grande bataille, aurait expliqué que le plus grand jihad était celui que chacun se livre contre lui-même pour la religion et contre la tentation de la perversité. Les musulmans d'aujourd'hui l'interprètent plus généralement comme l'effort au service de la défense ou de l'expansion de l'islam. Les radicaux utilisent eux cette notion de grand jihad pour justifier les actions violentes.

AL MOUJAHID

Le combattant de Dieu (pluriel : moudjahidounes). Est désigné par ce terme, l'homme qui affronte l'ennemi d'Allah ou le mécréant quitte à mourir les armes à la main. Le verset coranique suivant conforte les combattants dans leur entreprise de la mort pour la cause de l'islam « *Ne comptez pas ceux qui se sont tués au nom d'Allah comme des morts, mais comme des vivants au paradis, récompensés par leur dieu* ».

A CHAHID

Le martyr. Statut suprême accordé à un mort au combat pour défendre l'islam. Les combattants portent souvent le nom de guerre *Hamza* et les convertis sont rebaptisés par ce prénom. Ce prénom est le symbole du Martyr musulman en référence au premier mort au combat au côté de Mahomet lors de la bataille d'Ouhoud. *Hamza* est aussi l'oncle du prophète et le « premier musulman » à entrer au paradis avant même les compagnons.

AL GHANIMA

Le butin de guerre. Durant les guerres de conquêtes, le prophète a autorisé les combattants à récupérer les armes,

les équipements, les montures ou l'argent des ennemis tués au combat. Dans certains milieux délinquants radicalisés, des jeunes considèrent que les vols sont une forme de *Ghanima* et donc une source de produits licites prélevés et repris aux mécréants.

AS SABIYAH

La Captive de guerre. Toutes femme non combattante est la cible des guerriers durant les razzias ou guerres intertribales. La captive de guerre est une « monnaie » d'échange précieuse pour négocier et aussi pour créer un harem mis à la disposition des combattants.

AR RAHINA

L'otage. La stratégie des terroristes face à un ennemi qui dispose d'une force supérieure, se concentre sur les prises d'otages comme moyen de négocier, d'obtenir quelque chose ou de saturer l'espace médiatique pour un certain temps.

AS SAYF

Le sabre. Métaphore qui renvoie à l'imposition des idées par la force. Sur les drapeaux (Arabie saoudite, Al Nosra en Syrie, AQMI et Boko Haram en Afrique), le signe du sabre est associé à la *Chahada*. Des prénoms de combattants célèbres « Sayf Allah » pour évoquer le troisième calife Omar ou « Sayf Al Islam » en référence au calife Ali.

AL KAMINE

L'embuscade. Technique des groupes combattants jihadistes, face à une armée ou force supérieure (exploitation de la surprise, véhicules piégés, etc.)

AL HIZAM AN NASSIF

Ceinture d'explosifs. Mode opératoire récurrent et redoutable qu'utilise les jihadistes kamikazes.

A TTAWBA

La rédemption. Concept st utilisé pour manipuler les désœuvrés en leur proposant l'adhésion entière à l'islam dans sa forme la plus rigoriste pour sceller le pacte avec Allah et reprendre définitivement le chemin de la droiture. Les convertis, les délinquants, les personnes ayant fait de la prison ou ceux ayant commis un grand péché peuvent se racheter par la conversion à l'islam sous sa forme la plus rigoriste.

LA CHAFAÂ

L'intercession. Droit exclusif qu'Allah a accordé aux prophètes, notamment à ceux ayant porté les livres et les commandements de Dieu (Moïse, Jésus, Mahomet). Chaque musulman doit suivre à l'identique (*Salaf*) la tradition prophétique dans l'espoir que Mahomet intercèdera auprès d'Allah en sa faveur pour la récompense suprême : la vie éternelle au paradis.

AL BARZAKH

Le purgatoire. Concept relativement ambigu dans son libellé coranique par opposition au christianisme. En principe, dans l'islam, le jour du jugement dernier, la destinée des hommes dans l'au-delà se résumera à une orientation binaire (paradis-enfer). Le soufisme développe une idée autour du principe de l'existence d'un troisième espace hybride entre le paradis et l'enfer. En conséquence, sauf adoration ou association, les autres « péchés » sont pardonnables par intercession de Mahomet. Les musulmans n'ayant pas été jugés comme des *Kafirs*, peuvent rentrer dans l'entre deux (*Al Barzakh*) pour y attendre l'intercession du prophète Mahomet.

AL MALAK

L'ange. Dans la littérature islamique, dans les versets coraniques et dans les récits du prophète, il a été plusieurs fois, question d'anges, dont le plus célèbre Jibril (Gabriel) qui fut chargé par Allah d'apporter la parole divine (le Coran) à Mahomet. Le second, nommé Âzraël, est celui qui prend les âmes des morts et les conduit auprès de Dieu. Selon le récit du prophète, chaque être humain a un ange à sa droite et un autre à sa gauche. Chaque ange écrit le quotidien de l'Homme : celui de droite consigne le bien et celui de gauche consigne le mal. Les deux registres accompagnent le mort qui les portera dans ses bras le jour du jugement dernier.

AL BORAQ

La licorne. Créature divine qui a transporté Mahomet de

la mosquée Al haram de Médine à la mosquée Al Aqsa à Jérusalem. Les jihadistes utilisent cette image pour se « téléporter » dans l'au-delà au moment de l'explosion lors d'une opération « kamikaze ».

A RIDWAN

Le paradis des martyrs. Une partie du paradis est réservée pour ceux ou celles qui sont morts au combat pour défendre l'islam. Les martyrs seront ressuscités avec leur tenue de combat maculée de sang et seront ensuite lavés par des anges et présentés à Allah sans jugement pour aller directement à *A Ridwan*.

AL HOURYATES

Les femmes anges du paradis. Très belles créatures habillées en vert et portant des coupes de vin qui accueilleront les martyrs et qui leur serviront de femmes (harem). Certains versets du Coran parlent implicitement de créatures mi-homme, mi-femme pour l'accueil des martyrs masculins et féminins.

AL KHOULOU

L'éternité. C'est la récompense suprême pour un musulman du bas monde. La vie sur terre n'est qu'éphémère. En revanche, celle au paradis est éternelle pour les piétistes, les martyrs et les « généreux ». L'impunité y sera la règle puisqu'il n'y aura plus d'obligations (morales, culturelles, etc.).

2.11 LITTÉRATURE AYANT UN INTÉRÊT FORT POUR LES JIHADISTES

Cette littérature constitue un signe fort de radicalisation et de pensée extrémiste.

REVUES RADICALES ET JIHADISTES

- *Dabiq*
- *Inspire*
- *Dar al Islam*
- *Al Somood*
- *Al Risalah*

PRINCIPAUX IDÉOLOGUES DU DJIHAD.

- *Abou Mohammad Al-Maqdissi,*
- *Abou Qatada Al Filistini,*
- *Abou Mossâb Al-Souri,*
- *Abou Bassir Al Tartoussi.*

OUVRAGES RADICAUX DE RÉFÉRENCE

- *Gestion de la sauvagerie*, d'Abibakr Naji
- *Appel au jihad global*, d'Abou Mousâab al Suri
- *La charia pour l'allégeance à l'Etat Islamique*, du cheikh Abdallah Al Liby
- *Conseil d'or aux soldats de l'Etat islamique*, du cheikh Abibakr Athary
- *Equipement du moujahid*, du cheikh Abi Maria Al Qouraichi.

2.12 LE LANGAGE DES SIGNES

LA PHONÉTIQUE RETRANSCRITE EN CHIFFRES

Quatre sons de la langue arabe n'ont pas d'équivalent dans l'alphabet latin. Le développement des échanges par SMS a poussé à l'adaptation au clavier AZERTI présent sur les téléphones portables, les tablettes ou les ordinateurs.

Les chiffres 3-5-7-9 sont utilisés pour compenser le manque de traduction phonétique des phonèmes arabes non représentés sur un clavier latin ou sur les outils multimédias.

Il faut également rappeler que dans la langue arabe, certaines consonnes n'existent pas comme « V », qui est assimilée à « F », « P » qui est remplacé par « B » et « X », coupée en deux (« C » + « S »), ainsi que la voyelle « U » qui se prononce « OU ».

Par exemple pour écrire « Abdallah » les arabophones du Maghreb écrivent **3Bdallah**. Pour écrire Khalil ou Khomeiny, ils écrivent **5alil** ou **5omeiny**. Al-Qaida est écrit **Al 9a3ida ry**, et Mohamed, **Mo7amed**.

2.13 LA RÉFÉRENCE AU DIVIN ET AUX SYMBOLES

ANNOUR D'ALLAH

La lumière divine sur les visages des musulmans.

A TARIQ AL MOSTAQIM

Le droit chemin qui mène vers Dieu et vers le paradis

ABOU TALHA

Le compagnon qui a lavé le corps du prophète le jour de son décès.

AL U'RWATHOU AL WOUTQA

"L'anse solide", référence à la devise du prophète et des pieux prédécesseurs (*Salaf Assalih*).

2.14 LA RÉFÉRENCE À L'HISTOIRE ET À LA MYTHOLOGIE ISLAMIQUE

AL GHOURABÂA

Les étrangers. Référence aux premiers adeptes de l'islam et aux premiers convertis persécutés par les idolâtres et les ignorants. L'analogie est faite entre cette époque et l'islam de France d'aujourd'hui, « *persécuté par la laïcité, la République et les mécréants* ».

AL FAT'H

La conquête. Allusion à toutes les guerres prophétiques pour l'expansion de l'islam, hors du Moyen-Orient. La plus belle des conquêtes étant celle de l'Espagne (Al Andalous).

OQBA IBN NAFÎ

Nom du conquérant arabe qui a soumis les berbères d'Afrique du Nord et a tué la Reine kabyle Kahina. Le même conquérant fut tué au combat en Algérie en 637. La référence à Oqba Ibn Nafiï est aussi une allusion implicite à une katiba combattante tunisienne, liée à AQMI, dans le Sahel.

BILAD KHORASSAN

Le Khorasan (Afghanistan) est la région où se trouve, selon une vieille légende, le burnous (jilbab) du prophète. « *Il se dit que le cheikh Oussama Ben Laden l'a trouvé et l'a confié avant son décès au mollah Omar et à Al Zawahyri pour échapper aux Américains* ».

AL FANÂA

La fin du monde. Livre du célèbre prédicateur Égyptien Abdelhamid Kichk qui démontre, par une interprétation particulière des textes coraniques, « *l'imminence de la fin du monde et des temps* ».

AT TAZKYA

Attestation ou investiture : processus politico-religieux pour désigner un imam dans une mosquée. Les salafistes s'attribuent le pouvoir de nomination et d'éviction des imams au nom de ce principe de la *chariâa*.

2.15 LES NOMS DES MOSQUÉES EN FRANCE : UNE SIGNIFICATION HISTORIQUE, POLITIQUE OU RELIGIEUSE

Les noms des mosquées en France font souvent référence à un principe religieux, à un personnage de l'islam ou à un pays ou un personnage politique. Au-delà de la signification religieuse, les noms des mosquées expriment une charge émotionnelle, théologique et politique qui, en soi, est un vecteur de prosélytisme. Souvent, les noms des mosquées les plus significatives ou les plus prestigieuses, sont choisis par les États du Maghreb, de la Turquie ou de l'Arabie. Les associations locales ou le CFCM ne font qu'entériner ces décisions d'ordre politique.

Signification et origine toponymique des mosquées de France

Nom des mosquées ¹	Signification et origine toponymique
<i>Abou Bakr</i>	Premier calife musulman ayant succédé au prophète
<i>Abou Hamid Al Ghazali</i>	Fondateur du courant soufiste
<i>Al Chafiï</i>	Un des quatre imams de l'islam sunnite
<i>Al Forqan</i>	Le Saint Coran
<i>Ali Ibn Abi Taleb</i>	Quatrième calife, gendre et cousin du prophète. Mort assassiné à Médine
<i>Al Hijra</i>	Migration du prophète de La Mecque vers Médine
<i>Al Ihssane</i>	La Bienfaisance
<i>Al Joumouâa</i>	Le vendredi, jour du prêche des musulmans
<i>Al Kabir</i>	Le Grand Exemple/Aïd El Kebir (la fête du sacrifice)
<i>Al Madina Al Mounawara</i>	La ville illuminée par la lumière divine (en référence à Médine)
<i>Al Waâd Wa Al Irchad</i>	La prédication et le conseil pour aller vers la bonne voie, celle d'Allah
<i>A Sakina</i>	La sérénité
<i>Al Wahda</i>	L'union
<i>Al Boukhari</i>	Grand imam qui a répertorié et authentifié les récits du prophète
<i>Annour</i>	La lumière divine
<i>Arrahma</i>	La miséricorde
<i>Arrissala</i>	Le message d'Allah transmis à Mahomet par l'ange Gabriel (Jibril)
<i>Attaqwa</i>	La foi profonde
<i>Othmane Ibn Âffane</i>	Le troisième calife, ancêtre des Omeyyades, assassiné à Médine
<i>Averroès</i>	Grand philosophe et médecin arabe et musulman (Ibn Rochd)
<i>Avicenne</i>	Grand philosophe et médecin arabe et musulman (Ibn Sina)
<i>Al Bachir</i>	Le porteur de la bonne nouvelle, en référence au prophète et à l'islam
<i>Bayt Allah</i>	La Maison de Dieu

¹ L'orthographe varie d'une mosquée ou d'un pays à l'autre.

<i>Ben Youssef</i>	Allusion au roi du Maroc, feu Mohamed V
<i>Bilal</i>	Premier esclave affranchi par le prophète et premier Mu'adden
<i>Dar Al Amane</i>	La maison du Salut (le refuge)
<i>Dar Al Hadith</i>	La maison du récit du Prophète
<i>Dâawa</i>	La prédication
<i>El Badr</i>	La première bataille menée par Mahomet contre les bédouins idolâtres
<i>El Baraka</i>	La bénédiction d'Allah
<i>El Fat'h</i>	La conquête
<i>El Hidaya</i>	La rédemption
<i>El Houda</i>	Le chemin de la foi
<i>El Imane</i>	La croyance
<i>El Irchad</i>	L'encadrement
<i>El Islah</i>	La réforme
<i>El Mohssinine</i>	Les bienfaiteurs
<i>El Khayr</i>	Le Bien
<i>Es Salam</i>	La paix
<i>El Wafaa</i>	La fidélité
<i>El Wifaq</i>	L'entente
<i>Émir Abdelkader</i>	Résistant algérien à l'occupation française de l'Algérie
<i>En Nasr</i>	La victoire
<i>Ennassiha</i>	Le conseil
<i>Hamza</i>	Premier martyr, oncle du Prophète mort à la bataille d'Ouhoud
<i>Ibn Baz</i>	Grand savant musulman
<i>Ibn Khaldoune</i>	Grand philosophe et fondateur de la sociologie
<i>Ibn Rochd</i>	Averroès
<i>Ibn Taymyah</i>	Un grand savant théologien du jihad
<i>Imam Ali</i>	Le calife Ali
<i>Iqraa</i>	Verbe "lire" à l'impératif (premier commandement d'Allah à Mahomet)
<i>Istiqbal</i>	L'accueil
<i>Khalid Ibn Walid</i>	Chef de guerre arabe qui conquiert la Perse
<i>Kobba</i>	Le dôme
<i>Laylat Al Qadr</i>	La nuit du Destin : 27 ^e nuit du Ramadan : nuit sacrée chez les musulmans
<i>Marhaba</i>	Bienvenue
<i>Malik Ibn Anas</i>	Fondateur du malékisme, courant dominant au Maghreb

<i>Masjid</i>	Mosquée
<i>Mohamed V</i>	Le roi défunt du Maroc (grand-père de Mohamed VI, roi actuel du Maroc)
<i>Nedjma</i>	Étoile
<i>Omar Ibn Khattab</i>	Le deuxième calife de l'Islam
<i>Oqba Ibn Nafi'i Al Fihri</i>	Conquérant du Maghreb qui a soumis Kahina, la reine berbère
<i>Omar Al Farouk</i>	Métaphore pour parler du calife Omar en référence à son épée
<i>Salmane El Farissi</i>	Premier Perse converti à l'islam, compagnon du Prophète
<i>Sidna Nuh</i>	Le prophète Noé
<i>Sultan Ahmet</i>	Sultan de l'Empire ottoman qui a combattu les Anglais et les Français
<i>Tahara</i>	La propreté physique et morale (probité)
<i>Tariq Ibn Ziyad</i>	Conquérant de l'Espagne musulmane
<i>Tariqa Darqawiya</i>	Confrérie soufiste installée au Maroc, au Sénégal et dans le Sahel
<i>Zeitouna</i>	L'olivier

RAPPORTS DE RECHERCHE

■ RAPPORTS DE RECHERCHE DU CF2R

Les Rapports de recherche (RR) publiés par le Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R) sont des travaux de recherche approfondis menés par un ou plusieurs de ses chercheurs, afin d'apporter des éléments d'information nouveaux sur un sujet d'actualité. Ces rapports sont téléchargeables sur notre site www.cf2r.org.

■ MOUNIR ABI

Le financement criminel du terrorisme algérien

Rapport de recherche n° 24, décembre 2018.

■ LAURENCE-AÏDA AMMOUR

La pénétration wahhabite en Afrique

Rapport de recherche n° 23, février 2018.

■ PIERRE CONESA

La crise entre l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Egypte, Bahrein et le Qatar : un différend plus grave qu'il n'y paraît

Rapport de recherche n° 22, novembre 2017.

■ JEAN-MARIE COTTERET

Les fichiers de Police et de renseignement en France

Rapport de recherche n° 21, octobre 2017.

■ GÉNÉRAL ALAIN LAMBALLE

Les services de renseignement et de sécurité d'Asie du Sud

Rapport de recherche n° 20, juin 2017.

■ ERIC DENÉCÉ, GÉNÉRAL MICHEL MASSON, MICHEL NESTERENKO & JEAN-FRANÇOIS LOEWENTHAL

Quelle contribution de l'arme aérienne aux besoins en renseignements civils et militaires à l'horizon 2035 ?

Rapport de recherche n° 19, juin 2016 (confidentiel).

■ GÉRALD ARBOIT

Quelles armées secrètes de l'OTAN ?

Rapport de recherche n° 18, mai 2016.

■ CHLOË AEBERHARDT ET ALII

Des femmes dans le renseignement belge : un défi permanent

Rapport de recherche n° 17, mars 2016.

■ CHRISTIAN DARGNAT

2015-2016 : années d'inflexion de la stratégie géo-économique chinoise

Rapport de recherche n° 16, février 2016.

■ OLIVIER DUJARDIN

Le renseignement technique d'origine électromagnétique appliqué au radar (ELINT)

Rapport de recherche n° 15, octobre 2015.

■ OLIVIER GUILMAIN

Le Smart Power au secours de la puissance américaine

Rapport de recherche n° 14, mars 2015.

■ LESLIE VARENNE ET ERIC DENÉCÉ

Racket américain et démission d'Etat. Le dessous des cartes du rachat d'ALSTOM par General Electric

Rapport de recherche n° 13, décembre 2014.

■ DR FARHAN ZAHID

Operation Cyclone and its Consequences

Rapport de recherche n° 12 (en anglais), août 2014.

■ DR FARHAN ZAHID AND HAIDER SULTAN

The US Objectives in GWOT and their Effects on AfPak Theater

Rapport de recherche n° 11 (en anglais), juillet 2014.

■ DR FARHAN ZAHID

Islamist Radicalization in South Asia. Origins, Ideologies and Significance of Radical Islamist Violent Non-State Actors

Rapport de recherche n° 10 (en anglais), mai 2014.

■ GÉRALD ARBOIT

Le renseignement, dimension manquante de l'histoire contemporaine de la France

Rapport de recherche n° 9, mars 2013.

■ ERIC DENÉCÉ & GÉRALD ARBOIT

Les études sur le renseignement en France

Rapport de recherche n° 8, novembre 2009.

■ NATHALIE CETTINA

Communication et gestion du risque terroriste

Rapport de recherche n° 7, mars 2009.

▪ **PHILIPPE BOTTO**

Noukhaev et le nationalisme tchéchène

Rapport de recherche n°6, septembre 2008.

▪ **ALAIN RODIER**

La menace iranienne

Rapport de recherche n°5, janvier 2007.

▪ **NATHALIE CETTINA**

Spécificités de la gestion organisationnelle de la lutte antiterroriste en Corse

Rapport de recherche n°4, mars 2006.

▪ **GÉNÉRAL ALAIN LAMBALLE**

Terrorism in South Asia

Rapport de recherche n°3 (en anglais), novembre 2005.

▪ **MICHEL NESTERENKO**

Project for a New American Century : la politique des néoconservateurs derrière la guerre contre la terreur

Rapport de recherche n°2, octobre 2005.

▪ **ERIC DENÉCÉ**

Le développement de l'islam fondamentaliste en France : conséquences sécuritaires, économiques et sociales

Rapport de recherche n°1, septembre 2005.

▪ **RAPPORTS DE RECHERCHE CF2R/CIRET-AVT**

Les rapports publiés en partenariat avec le Centre international de recherche et d'étude sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) font suite à des missions d'évaluation de terrain réalisées dans le cadre d'une mission internationale francophone.

▪ **SOUS LA DIRECTION D'ÉRIC DENÉCÉ**

Syrie : une libanisation fabriquée. Compte rendu de mission d'évaluation auprès des protagonistes de la crise syrienne"

Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) et Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), Paris, janvier 2012 (traduit en anglais et en arabe).

▪ **YVES BONNET**

Iran : l'oublié du printemps

Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) et Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), Paris, décembre 2011.

▪ **SOUS LA DIRECTION D'ÉRIC DENÉCÉ (CF2R) ET D'YVES BONNET (CIRET-AVT)**

Libye : un avenir incertain, compte rendu de mission d'évaluation auprès des belligérants libyens

Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) et Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), Paris, avril 2011 (traduit en anglais et en italien).



Centre Français de Recherche
sur le Renseignement

Centre Français de Recherche
sur le Renseignement (CF2R)

148 rue de l'Université

75007 Paris

FRANCE

Courriel : info@cf2r.org

Tel. 33 (1) 78 42 26 67

www.cf2r.org



Centre Français de Recherche
sur le Renseignement (CF2R)

148 rue de l'Université
75 007 Paris
FRANCE

Courriel : info@cf2r.org

Tel. 33 (1) 78 42 26 67

www.cf2r.org

